

# infos FRÉJUS

MAGAZINE MUNICIPAL | N°83 | septembre 2013 | [www.ville-frejus.fr](http://www.ville-frejus.fr)

## ACTUALITÉ

Port-Fréjus II :  
le canal (en) plus !



A LA UNE Fête du Sport et des Associations : les 14 et 15 septembre, faites le plein d'activités pour l'année ! | ACTUALITÉ Rentrée scolaire : La réforme, un an avant... | QUARTIERS Plaine du Reyran - La Palud - Villeneuve - Fréjus-Plage : Plan de Prévention Risques d'Inondation (P.P.R.I.), l'enquête publique démarre en octobre | CULTURE Journées du Patrimoine 2013 : Demandez le programme !

## S O M M A I R E



**3 | A la Une**  
Fête du Sport et des Associations :  
Les 14 et 15 septembre,  
faites le plein d'activités pour l'année !

**4 | Dans le rétro**



**5 | Actualité**  
Rentrée scolaire :  
La réforme, un an avant...  
Événement :  
Port-Fréjus II, le canal (en) plus !

**9 | Quartiers**

Tous quartiers :  
Nouvelle panneautique  
et nouvelles technologies  
au service de la communication  
Plaine du Reyran - La Palud -  
Villeneuve - Fréjus-Plage :  
Plan de Prévention Risques d'Inondation  
(P.P.R.I.), l'enquête publique démarre  
en octobre

**12 | Agenda**



**14 | Culture**  
Journées du Patrimoine 2013 :  
Demandez le programme !

**15 | CAVEM Infos**

La lettre d'information de la Communauté  
d'Agglomération Var Estérel Méditerranée



# Souriez, c'est la rentrée !

Si le soleil d'été n'a pas encore cédé la place aux fraîcheurs automnales, il y a tout de même dans l'air un petit quelque chose qui ne trompe pas : ça y est, cette fois, c'est la rentrée ! Ici comme partout en France, la jeunesse fréjusienne a repris le chemin des écoles, collèges et lycées.

La rentrée à Fréjus, c'est aussi celle des associations qui vous donnent rendez-vous les 14 et 15 septembre à la Fête du Sport et des Associations. Organisée pour la première fois durant deux journées entières, elle est une formidable opportunité de rencontrer, découvrir, tester même, dans un unique et même lieu chaque jour de la manifestation, le large panel d'activités qui font la richesse du tissu associatif de notre ville.

Ainsi, le samedi 15 septembre, l'école municipale de voile ouvre grand ses portes aux passionnés, amateurs ou simples curieux, pour une découverte des sports nautiques dans leur diversité. Avant, dès le lendemain, de passer

le relais à la base nature François Léotard où plus de 150 associations, plus motivées que jamais, accueilleront le public autour des activités culturelles, sportives, de loisirs, sociales, environnementales, et bien d'autres, qu'elles proposent tout au long de l'année. Ces deux journées constituent une occasion unique de concocter, si ce n'est déjà fait, ou de compléter, le planning de vos loisirs pour l'année !

Cru sans précédent, cette rentrée 2013 est en outre placée sous le signe d'anniversaires.

30 ans. C'est ce que célèbrent cette année les Journées Européennes du Patrimoine, également les samedi 14 et dimanche 15 septembre. L'occasion pour les Fréjusiens, entre deux inscriptions auprès des associations et clubs sportifs, de se plonger au cœur de l'histoire de notre ville au fil de visites et animations aussi multiples que variées.

50 ans. 2013 marque aussi le cinquantenaire du décès de Jean Cocteau en 1963, laissant à Fréjus son empreinte avec la chapelle Notre-Dame-de-Jérusalem dont il avait dressé les plans et entamé cette même année la décoration intérieure. Inachevée, l'œuvre a été menée à terme par son fils adoptif Edouard Dermit sur la base des croquis et dessins de l'artiste. En ce double anniversaire, Fréjus rend hommage au "Poète". A ne pas manquer !

100 ans. En 1913, quatre ans après que Blériot ait traversé la Manche, Roland Garros s'envolait de la base aéronavale de Fréjus pour relier Bizerte en Tunisie, consacrant la première traversée de la Méditerranée. Le 22 septembre, l'hommage répète l'histoire avec la reconstitution de cette traversée à bord de la réplique de l'avion du pilote. Un temps fort de cette rentrée, auquel se joindra la patrouille de France.

Qu'elle soit studieuse, culturelle, sportive, commémorative, la rentrée à Fréjus est surtout placée sous le signe de la convivialité, de l'échange et de la bonne humeur. Souriez, c'est la rentrée !

Le Maire de Fréjus  
Vice-Président du Conseil Général du Var  
Premier Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

MAIRIE DE FRÉJUS | TÉL. 04 94 17 66 00 | [www.ville-frejus.fr](http://www.ville-frejus.fr)

Directeur de la publication : Marion DUBREUIL – Rédaction : Sored BOUMAZA MARTIN, Philippe CORBIN, Christel PECH, Céline RONDEAU – Photos : Philippe CORBIN, Robin HACQUARD – Conception graphique : Agence Grapho – Réalisation : Service de la Communication – Impression : Imprimerie RICCOBONO – Prochain numéro : octobre 2013 – ISSN n° 1630 – 8247 – Magazine imprimé sur du papier 100% recyclé. Fréjus Infos est imprimé à 37 000 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de tous les quartiers. Il est également disponible dans tous les équipements publics de la ville : Hôtel de Ville, mairies annexes, Théâtre, Médiathèque, Base Nature, etc. Si vous ne le recevez pas, contactez le service de la Communication au 04 94 17 66 34. Attention, s'il est indiqué sur votre boîte aux lettres l'interdiction d'y déposer de la publicité, le distributeur ne pourra pas y déposer non plus le Fréjus Infos.



Plus de 150 associations vous attendent dimanche 15 septembre à la Base Nature François Léotard.

## FÊTE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

# Les 14 et 15 septembre, faites le plein d'activités pour l'année !

Les 14 et 15 septembre, la fête du sport et des associations vous donne rendez-vous autour des associations sportives, culturelles, de loisirs, et bien d'autres, pour faire le plein d'activités pour l'année. L'occasion de tester, découvrir et rencontrer, pour mieux se décider. A ne pas manquer !

Nouveauté du cru 2013, la Fête du Sport et des Associations se déroule cette année en deux temps. Ainsi, dans un premier temps le samedi 14 septembre, l'école municipale de Voile de Fréjus-Plage ouvre ses portes au public pour une journée consacrée aux sports nautiques dans leur diversité, tandis que le dimanche 15, c'est à la Base nature François Léotard que 150 associations vous attendent pour vous présenter le large panel d'activités qu'elles proposent.

### Samedi 14, le sport nautique à l'honneur

De 10h à 13h et de 14h30 à 17h30, l'Ecole municipale de Voile de Fréjus-Plage et les associations nautiques vous attendent nombreux pour une découverte exceptionnelle et gratuite des activités en mer. Au programme, baptêmes de catamaran, planche à voile, paddle, dériveurs collectifs, optimist, plongée sous-marine et promenades en mer à bord de voiliers. Vos seules contraintes, adapter votre tenue vestimentaire aux activités choisies et prendre le temps de vous inscrire aux différents modules proposés. L'après-midi, le groupe Azymuth60 animera le bord de mer en musique.

### Dimanche 15, des activités multiples et gratuites pour petits et grands

Dimanche 15 septembre, de 9h30 à 18h30, ce sont pas moins de 150 associations qui animeront chacune un stand afin de vous présenter leurs activités, et vous permettre de vous initier, toujours gratuitement, à certaines d'entre elles. Cette journée constitue une



occasion unique de rencontrer en un même lieu et dans le même temps toutes les associations. Et de concocter ainsi le programme de vos loisirs pour l'année.

A découvrir également toute la journée, des démonstrations de danses et autres spectacles de théâtre et de chant, en continu sur les deux scènes mises en place par la Ville. Arts martiaux et sports de combat évolueront quant eux sur le tatami à l'Espace Caquot. Inédit cette année, une grande piste de danse ouverte à tous et animée par les associations permettra de s'initier à la zumba, la danse country, orientale, etc. Du côté de la piscine municipale Maurice Giuge vous attendent baptêmes de plongée avec masque et tuba, bouteilles ou en apnée, bébé nageurs, et aquagym. Au menu encore de cette journée festive, des initiations au tir à l'arc, au baseball, aux échecs, aux arts plastiques, au football américain, au football, au rugby, au handball, à l'athlétisme, à la pêche, au volley, au badminton, au tennis, à l'escalade, au golf, à l'aéromodélisme, au cerf-volant, etc. Sans oublier pour les plus petits les structures gonflables, le mur d'escalade (à partir de 6 ans) et les balades à dos d'âne.

Pour vous guider et vous informer tout au long de ces deux journées, un Point Infos est à votre disposition près de l'accueil de la Base nature, vous pourrez y consulter et conserver le planning précis de la journée. Pour rappel, le parking se situe sur la piste d'envol, rue des batteries (à proximité de la caserne des pompiers). Pour aller plus loin dans votre démarche, la nouvelle édition du guide des associations (lire encadré ci-contre) est à votre disposition en mairie et mairies annexes dès septembre, pour une année associative aussi diverse que variée.

#### Fête du Sport et des Associations

- Samedi 14 septembre, 10h-13h et 14h30-17h30  
Ecole municipale de voile (Fréjus-Plage)
- Dimanche 15 septembre, 9h30-18h30  
Base Nature François Léotard

## L'info en +

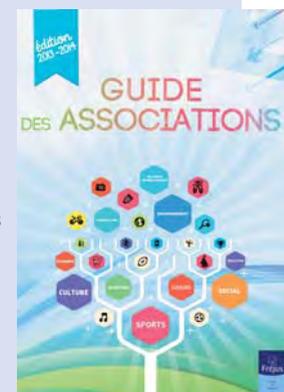
Très riche, le tissu associatif fréjusien se distingue par son dynamisme. Par leur action, les nombreuses associations de la ville contribuent à créer du lien entre passionnés, générations, quartiers, etc. Afin de soutenir leur action et favoriser leur activité, la Ville de Fréjus a attribué en 2012 plus de 3,7 M€ de subventions et plus de 2M€ d'avantages en nature (personnel, locaux, véhicules, eau, gaz, électricité) à 159 associations locales.

## Brèves d'assos...

### Demandez le Guide des associations 2013/2014 !

Réactualisé pour la saison 2013/2014, le Guide des associations de la Ville de Fréjus recense près de 500 associations locales qui, de la culture au patriotisme en passant par le sport, l'environnement, l'économie, les traditions, l'action sociale, et bien d'autres, constituent la richesse du tissu associatif de notre ville. De quoi concocter ses activités pour l'année !

Disponible à l'Hôtel de Ville, dans les mairies annexes, les équipements publics culturels et sportifs.



### Don du sang : mobilisez-vous !

Chaque mois, en partenariat avec l'antenne de l'Etablissement Français de Sang (E.F.S.) de Saint-Laurent du Var, l'association bénévole fréjusienne du don du sang organise une collecte de sang. Comme le rappelle l'E.F.S., 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades qui sont au nombre de un million à être soignés chaque année grâce au don du sang.

Prochain rendez-vous mardi 08 octobre, de 15h30 à 19h.

Salle du Sextant - 1413 avenue de Provence

### Soutenir les victimes d'accidents et d'agressions

L'Association d'Assistance aux Victimes d'Accidents et d'Agressions a pour objet d'améliorer la sécurité routière, de combattre la délinquance routière, de soutenir psychologiquement et d'assister les familles victimes d'accidents corporels de la circulation ou plus généralement de toute atteinte à l'intégrité physique, de mettre à leur disposition tous les moyens nécessaires à leur indemnisation en leur permettant financièrement de se faire assister par des professionnels pluridisciplinaires indépendants et compétents. L'association tient ses permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois, de 9h à 12h (maison des associations, 57 avenue de Verdun).

Renseignements et écoute :

Tél. 04 94 35 60 45 / 06 20 46 61 06 / 06 73 39 76 32

### Le Bridge Club Hermès de Fréjus muscle votre esprit !

Tandis que du 7 septembre au 6 novembre prochain, la campagne télévisée "Bridgez vous bien" de la Fédération nationale de bridge investit les postes de télévision, le Bridge Club Hermès de Fréjus se tient à votre disposition pour vous fournir une information complète sur le bridge lors de la Fête du Sport et des Associations (Espace Caquot, base nature) le 15 septembre, ainsi que dans son local (base nature) les mercredis 18 septembre et 16 octobre.

Bridge Club Hermès de Fréjus  
Tél. : 04 94 53 56 50



## VIVIER ROMAIN

### Une crypte archéologique de plus de 2000 ans s'ouvre au public



Du haut de la passerelle, les visiteurs découvrent deux arches, supports d'un aqueduc transportant l'eau douce issue d'une citerne.

Découvert sous l'immeuble "Le Kipling", en face de la poste, qui accueille aujourd'hui le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Fréjus, le vivier romain a été inauguré le 25 juin et se dévoile depuis au public dans le cadre des visites guidées organisées par le service du Patrimoine les mercredis à 14h et 15h30. La construction de l'immeuble "Le Kipling", comme presque tous les projets immobiliers de Fréjus, ville antique, avait été précédée d'un diagnostic qui avait permis de mettre au jour des traces de constructions d'interprétation incertaine. Une fouille plus poussée avait donc été décidée et amorcée dans la foulée et simultanément à la réalisation du chantier de construction. Les archéologues découvrirent alors un vivier romain du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

La crypte archéologique permet de découvrir un bassin à poissons d'époque romaine, un système d'adduction d'eau et des arches de l'aqueduc. Le vivier est édifié sur une structure plus ancienne, peut-être un puits-citerne, antérieur au développement de la ville. La structure, entièrement conservée, se présente sous la forme d'un profond bassin de plus de 500 m<sup>3</sup> creusé dans le rocher, traversé par 3 arches et raccordé à la mer par 3 canaux. Sa configuration particulière en fait un lieu unique à ce jour. Mélange de passerelles de métal, de murs de soutènement et de vestiges de

pierres datant de la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, le sous-sol est le fruit de la volonté partagée du promoteur, de la Ville de Fréjus et de l'Etat (DRAC PACA-service régional de l'archéologie) de préserver les vestiges fréjusiens et de les rendre accessibles au public. Quelques cinq années après sa découverte, l'heure est donc venue de montrer à tout un chacun cette réalisation.

Le vivier romain a été inauguré le 25 juin dernier en présence des élus de la Ville et des représentants de l'administration, de l'architecte Frédéric Pasqualini, du conservateur régional de l'archéologie Xavier Delestre, des représentantes de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Corinne Landuré responsable adjointe en charge du Var et Josiane Rebuffat, des promoteurs de l'immeuble "Le Kipling" Stéphane Perroni, Patrice Chabannier et Christophe Zilliani, et des entreprises ayant aménagé cette crypte.

Il est depuis ouvert au public pour une rencontre unique dans un lieu magique où "il est très rare de trouver des vestiges aussi bien conservés".

Pour le découvrir, rendez-vous au Musée archéologique de Fréjus, place Calvini, tous les mercredis à 14h et 15h30 pour une visite enchantée d'une heure et demie. Tarif 4€.

## HABITAT

### Les 41 logements en locatif aidé de la résidence "Le Pline" inaugurés

Un peu plus d'un an après la pose de la première pierre en avril 2012, le président de Var Habitat François Cavalier et son directeur général Martial Aubry, ont inauguré le 25 juillet dernier aux côtés du Premier adjoint de la Ville de Fréjus, la résidence "Le Pline" qui vient prolonger la politique municipale en matière de logements. Etaient également présents, l'Adjointe déléguée au logement, l'architecte du projet Christophe Raynal, le directeur de la S.E.M. Fréjus Aménagement Gérard Daugreilh, et des représentants de la Ville et de Var Habitat. "Le Pline", c'est 41 logements locatifs sociaux répartis sur les 2 principaux plafonds de ressources, PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) pour les plus défavorisés, et PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) pour les revenus intermédiaires, afin de satisfaire la mixité sociale. S'intégrant au programme dit des "Chemins de Valescure" mené par la S.E.M. Fréjus Aménagement en bordure de l'avenue André Léotard, "Le Pline", porté par Var Habitat, propose 15 T3, 14 T2, 10 T4, 2 T5, dans lesquels des familles fréjusiennes ont emménagé depuis mai. Bâtiment de 4 étages d'architecture contemporaine, il est conçu de manière à obtenir une haute performance énergétique avec pour objectif d'atteindre la norme RT2010. Les logements optimisent les surfaces tout en respectant la réglementation pour les personnes à mobilité réduite et offrent des lieux de vie spacieux. Les espaces extérieurs ont été plantés d'une trentaine d'arbres, et les résidents ont à disposition un parking extérieur de 37 places et un sous-sol de 22 stationnements. Pour rappel, Var Habitat, plus vieux bailleur social de Fréjus, propose près de 1000 logements en collectif sur la commune, répartis sur 11 résidences. Pour une meilleure réactivité des réponses, ceux-ci sont gérés par son agence de Fréjus, située avenue Kennedy, à la résidence "Agachon".



## RENTRÉE SCOLAIRE

## La réforme, un an avant...

*Si elle ne sera mise en place à Fréjus que dans un an, la réforme des rythmes scolaires marquera sans nul doute la rentrée 2013. Elle sera en tout cas la dernière sous la forme actuelle d'une semaine à quatre jours, avant ce qui constituera sûrement un immense bouleversement des habitudes des écoliers ET de leurs parents. Le point.*



*La rentrée 2013 s'annonçait sans problème particulier pour la Direction de l'Enfance et de l'Éducation, ici à la maternelle Aurélien et dans les 23 autres établissements du territoire communal. Mais, en mairie, on prépare déjà la rentrée 2014, qui marquera l'entrée en vigueur de la semaine des 4,5 jours, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.*

Un nombre d'élèves en hausse, un nouveau self mis en place à l'élémentaire Aubanel (voir encadré ci-après), tels seront les faits marquants de la rentrée 2013 à Fréjus. Mais d'ores-et-déjà est inscrite au programme de cette année la rentrée 2014, qui verra la mise en place de la semaine de 4,5 jours, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires adoptée par le gouvernement. Comme elle en avait la possibilité, la ville de Fréjus a opté pour une mise en place différée de cette réforme à la rentrée 2014 (lire *Fréjus Infos* n° 78, mars 2013). Préférant ne pas se précipiter et privilégier une mise en place efficiente, une fois l'ensemble des paramètres connus.

## Un comité de pilotage au travail

Il importe ainsi de préparer dès à présent cet événement. Et la Direction de l'Enfance et de l'Éducation, en mairie de Fréjus, y travaille depuis plusieurs mois déjà. "La ville a pris l'initiative de créer un comité de pilotage,

souligne Katia Michelan, directrice du service municipal, qui réunit l'ensemble des acteurs, des directeurs d'établissements aux associations sportives et culturelles, professeurs des écoles, parents, services et personnels municipaux en charge du périscolaire." Si la nouvelle organisation du temps scolaire prévoit 9 demi-journées de cours, si la pause méridienne serait réduite de 15 minutes, le réel changement concernera l'heure de sortie, avancée à 15h30 au lieu de 16h30 actuellement.

Se pose alors la question de "la prise en charge de l'enfant sur le créneau 15h30-18h30", poursuit la directrice de l'Enfance et l'Éducation, sachant qu'une garderie gratuite est envisagée de 17h30 à 18h30.

## Le projet éducatif territorial (PEdT), outil de mise en œuvre de la réforme

Premièrement, et si cela leur est possible, les parents peuvent récupérer leurs enfants à 15h30 comme

ils le font actuellement à 16h30. Sachant que ceci ne concernerait qu'une petite partie des enfants. Des activités "pédagogiques, dans le cadre d'un accueil de loisirs périscolaire, seraient mises en place". Mais là encore, il convient de tenir compte d'une "variable que la ville ne maîtrise pas, l'heure hebdomadaire d'APC" - activité pédagogique complémentaire, inscrite dans la réforme, et organisée par les enseignants pour des groupes restreints d'élèves -, qui pourrait trouver place entre 15h30 et 16h30.

"C'est pourquoi nous proposerions un choix élargi d'activités, les enfants étant inscrits, soit pour une durée d'1 heure (15h30-16h30 ou 16h30-17h30), soit pour 2 heures (15h30-17h30)".

Autant de changements qui auront inévitablement un impact financier. Mais Katia Michelan se montre rassurante sur ce point : "Cela ne devrait pas revenir forcément beaucoup plus cher aux familles que l'étude surveillée actuelle. D'autant que le forfait en place pour l'instant sera abandonné, et l'activité facturée au besoin, pour être plus proche de la réalité."

Dans un autre cadre se pose encore la question du mercredi midi. "L'école devenant obligatoire le matin jusqu'à 11h30, un service de transport totalement gratuit sera mis en place pour véhiculer les enfants concernés, depuis leur établissement vers leur accueil de loisirs où ils prendront leur repas. Et une garderie fonctionnera de la fin de la classe jusqu'à 12h15."

## Décision définitive début 2014

Ces questions et d'autres devront en tout cas avoir trouvé leurs réponses d'ici la fin 2013, et être inscrites dans le PEdT - projet éducatif territorial. Celui-ci doit être élaboré entre la fin septembre et la fin décembre, avant d'être soumis au DASEN. C'est lui, le "Directeur académique des services de l'Éducation nationale, qui prendra la décision finale au début 2014".

La mise en place du nouveau rythme scolaire n'est donc pas de tout repos. Et l'expérience des communes se lançant dès 2013 vaudra de l'or, à coup sûr !

## La rentrée en bref...

## 24 écoles, 182 classes, plus de 4500 élèves...

Pas de changements en ce qui concerne le nombre d'établissements (24) sur le territoire communal (Fréjus, Saint-Aygulf, Saint-Jean de Cannes), ni le nombre de classes (182) prévues par la carte scolaire. Un poste a néanmoins été supprimé au groupe Balzac (le directeur a opté pour la maternelle), et une ouverture de classe enregistrée en parallèle à l'élémentaire Aurélien. À noter également, dans le cadre du dispositif "plus de maîtres que de classes", l'arrivée d'un enseignant supplémentaire à l'élémentaire Aubanel, pour le même nombre de classes. À la mi-juillet - les données auront sensiblement évolué depuis -, la Direction de l'Enfance et de l'Éducation avait enregistré une hausse des effectifs, davantage marquée en

élémentaire (+ 73 enfants, à 2790 inscrits) qu'en maternelle (+ 10 à 1715 inscrits).

## Départs, arrivées...

Quatre changements de direction ont été enregistrés pour cette rentrée 2013. Ainsi, Marie-Jeanne Legrand a quitté la direction de l'élémentaire des Chênes, goûtant désormais aux joies de la retraite. Elle y est remplacée par Régis Bouteyron, de l'école élémentaire Paul-Roux où lui a succédé Frédéric Muller, en provenance du Plan-de-la-Tour. À la direction de la maternelle René-Char, Annie Martino, également partie en retraite, est remplacée par Sarah Nicolas, jusqu'ici enseignante à l'élémentaire des Eucalyptus à Villeneuve. Du côté de René-Char élémentaire cette fois, Gilles Robinet laisse la direction à Marie-Claude Queneuille, enseignante de l'école, et rejoint quant à lui

Puget-sur-Argens. Enfin, Yvette Granero, enseignante à la primaire Balzac, profite elle aussi à ce jour des bienfaits de la retraite.

Le 7<sup>e</sup> "self qui fait grandir" à Aubanel

Traditionnellement consacrée à l'entretien et la rénovation des établissements scolaires, la période estivale a permis cette année notamment le réaménagement à l'école Aubanel de la cantine traditionnelle en mini-caféteria, dit "self qui fait grandir", ainsi dénommé pour l'acquisition d'autonomie et de responsabilité qu'il favorise chez l'enfant. 7<sup>e</sup> sur le territoire communal, ce self vient rejoindre ceux des écoles élémentaires Aurélien, Hippolyte-Fabre, Turcan, Balzac (à Saint-Aygulf), Caïs et Giono qui en sont déjà dotées. Simplement, à la différence des précédents établissements, dont la configuration se prêtait plus volontiers

à la mise en place du mobilier nécessaire à ce nouveau mode de restauration, "le réfectoire de l'école Aubanel a dû être cette fois préalablement agrandi".

## Façade et peinture à Paul-Roux

L'autre chantier qui aura marqué cet été 2013 a été réalisé au groupe scolaire Paul-Roux de Caïs, avec la rénovation et la mise en peinture des façades, la vérification des menuiseries extérieures et volets roulants.

## Et aussi...

Les maternelles Dolto et Villeneuve, le groupe aygulfois Balzac ou encore l'élémentaire Jean-Monnet (à Saint-Jean de Cannes) ont pour leur part connu des travaux plus "légers". Enfin, des travaux de maintenance (surtout de peinture) ont été effectués en régie (avec les services techniques de la ville) sur l'ensemble des établissements fréjusiens.



ÉVÉNEMENT

## Port-Fréjus II, le canal (en) plus !

*Malgré la chaleur torride de cette fin d'après-midi du 5 juillet 2013, le public est venu en nombre prendre part à l'inauguration officielle de Port-Fréjus II. Parmi la foule des près de 2 000 personnes rassemblées sur les berges du nouveau canal, quelques touristes de passage bien sûr, mais aussi et surtout une large majorité de Fréjusiens venus célébrer leur port. Retour en images sur cette journée qui a consacré l'avènement de Port-Fréjus II au cœur de la cité.*



Les quais du canal, nouvel espace de promenade paysagère pour les piétons.

L'événement était très attendu de tous de longue date, tout particulièrement des Fréjusiens et Fréjusiennes qui, ces quatre dernières années, ont suivi de près ou de loin les travaux de Port-Fréjus II, extension de Port-Fréjus. Et de fait, ce sont près de 2 000 personnes qui ont pris part à son inauguration qui s'est déroulée début juillet, 24 ans quasiment jour pour jour après celle du port le 12 juillet 1989. Rassemblé le long et au bout du nouveau canal, autour du Maire et de l'ensemble de l'équipe municipale, le public a pu découvrir et parcourir ce canal et ses aménagements, et plus encore le nouveau visage du quartier.

### Un nouveau quartier au cœur de la cité

L'événement a également été l'occasion pour les Fréjusiens de constater *in situ* la physionomie de l'extension dont ils pressentaient l'ampleur durant les travaux. En effet, si le nouveau canal s'étire sur 425 mètres et compte près d'une centaine d'anneaux supplémentaires, l'extension proprement dite quant à elle court sur 11 hectares. Et englobe l'ensemble des aménagements paysagers comme des constructions immobilières. Au total, le port offre aujourd'hui une surface quasiment doublée dans un quartier à vivre au plus près de la cité. Prochainement, ce sont pas moins de 370 nouveaux logements qui vont sortir de terre de part et d'autre du canal, dont 22% sont réservés pour les actifs. Les premiers emménagements sont d'ailleurs intervenus en cette rentrée de septembre (voir encadré page ci-contre). Rappelons que la réalisation de Port-Fréjus II est une opération neutre, qui n'a coûté aucun centime à la collectivité et donc au contribuable, puisque la vente des lots a permis de financer les travaux à hauteur de 81% de leur coût total, le solde ayant bénéficié du soutien financier du Conseil Général du Var et de la Société d'Economie Mixte (S.E.M.) Port-Fréjus.





Près de 2 000 Fréjusiens étaient présents à l'inauguration de Port-Fréjus II le 5 juillet dernier.



A l'ombre ajourée de la pergola au bout du nouveau canal, le public a pu découvrir une nouvelle perspective sur la mer depuis l'avenue de Provence.

## L'habitat à bon port : le point sur les constructions

Tandis que le canal est désormais officiellement inauguré, les constructions immobilières alentour quant à elle se poursuivent. Pour une livraison définitive de l'ensemble au plus tard fin 2015, avec d'ici là des livraisons du bâti qui vont s'échelonner :

> Lot n°6, 20 logements dont 16 en accession maîtrisée (Betrim) : l'immeuble étant terminé, les premières familles fréjusiennes ont emménagé en ce mois de septembre 2013.

> Lots n°3 et n°8, 33 logements en locatif aidé (Logis Familial Varois) : les deux ensembles de logements, primés au plan régional pour leurs qualités en matière de Basse Consommation Énergétique (BCE), accueilleront les familles fréjusiennes dès le début de l'année 2014.

> Lot n°4, 64 logements (Icade Capri) et lot n°5, 68 logements dont 22 en accession maîtrisée (CF Immobilier). En cours

de réalisation, les deux immeubles seront livrés en 2015 à échéance de 12 ou 18 mois.

> Lot n°1, 40 logements dont 10 en accession maîtrisée (EVIM) : à ce jour les fondations sont en cours de réalisation, la fin des travaux étant prévue dans 18 mois au plus tard.

> Lot n°2, 75 logements (IP Gest) et lot n°7, 43 logements (2A2B Duval Promotion) : les deux chantiers démarreront dans le courant de l'automne, pour une livraison en 2015.

> Lot n°9, 16 logements et une villa individuelle (Duval Promotion) : le début des travaux est attendu pour l'hiver 2013/2014.

> Sur le lot n°11, le casino de jeux dont la concession a été attribuée à la société Vikings Casino, ouvrira ses portes au public début 2014.

## En bref..

### Nouveaux habitants, la Ville vous accueille

Vous venez d'emménager à Fréjus ? La conseillère municipale Elisabeth Gaillard-Lenoir vous accueille tous les mardis de 14h à 16h à l'Hôtel de Ville et vous fournit toutes informations utiles pour favoriser votre bonne installation et vous aider à vous familiariser avec les quartiers et les équipements de votre ville.

#### Accueil du nouvel habitant

Tous les mardis de 14h à 16h

Hôtel de Ville, place Formigé

Renseignements : 04 94 17 67 91

### Le C.C.A.S. vous informe : Parol'Ecoute Jeunes pour les 14-18 ans

Dans le cadre de l'Atelier Santé Ville (ASV) et du Programme de Réussite Educative (PRE), le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) initie un nouveau service à destination des jeunes Fréjusiens de 14 à 18 ans, afin de leur permettre de bénéficier d'une écoute qualifiée dans un cadre préservant à la fois confidentialité et anonymat. Baptisé "Parol'Ecoute Jeunes", il met à leur disposition un espace collectif qui leur est dédié. Dans ce lieu, et dans le cadre d'entretiens individuels, les jeunes peuvent déposer leurs soucis et leurs difficultés, trouver une aide face à des situations qui peuvent être multiples (mal-être, tensions familiales, difficultés scolaires, violence, problèmes alimentaires, ...). A compter de la rentrée scolaire, cette permanence leur est ouverte sans rendez-vous tous les mercredis de 14h à 16h30 et sur rendez-vous tout autre jour de la semaine.

#### Renseignements et rendez-vous :

Tél. 04 94 17 66 13

Courriel : [jp.pangole@ville-frejus.fr](mailto:jp.pangole@ville-frejus.fr)

### Commerces : du nouveau dans vos quartiers

Créations d'activités ou nouvelles gérances, ça bouge dans vos quartiers !

#### Cœur historique

- "La Toscane" maroquinerie italienne (sacs et chapeaux) 19, rue Sieyès
- "Vap'O'var", cigarettes électroniques et accessoires - 45, rue Jean Jaurès
- "The Cloppeur", cigarettes électroniques et accessoires - 90, rue Jean Jaurès
- "Am Stram Gram", bijoux et accessoires de mode - 49, rue du Dr Albert Ciamin Tél. 04 94 83 63 77
- "Fleur d'ongles", styliste d'ongles 65, place Paul-Albert Février Tél. 06 84 54 82 40

- "Oh !", restauration sur place et à emporter (poulets, pizzas, donuts) 144, rue Edmond Poupé Tél. 04 94 83 63 77

#### Saint-Aygulf

- "Fresh and Hot", snack cuisine orientale 710, avenue du Train des Pignes

#### Service Commerce et Artisanat

85, rue Beausset

Tél. 04 94 51 76 01 / 04 94 17 67 21

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

SANTÉ

## Le "Show chaud club", spectacle de prévention pour les jeunes

Le 3 décembre, la scène du théâtre Le Forum accueillera un spectacle d'un genre inédit. Le "Show Chaud Club", conçu et interprété par les comédiens professionnels de la Cie "6T théâtre" à l'initiative de la Mutualité française en lien avec les acteurs de la prévention en matière de santé affective et sexuelle des jeunes, se propose de sensibiliser, d'interpeler, et d'informer. Destiné aux collégiens et lycéens à partir de 16 ans, il est le point d'orgue d'une journée d'information organisée à Fréjus en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et l'Atelier Santé Ville (A.S.V.).

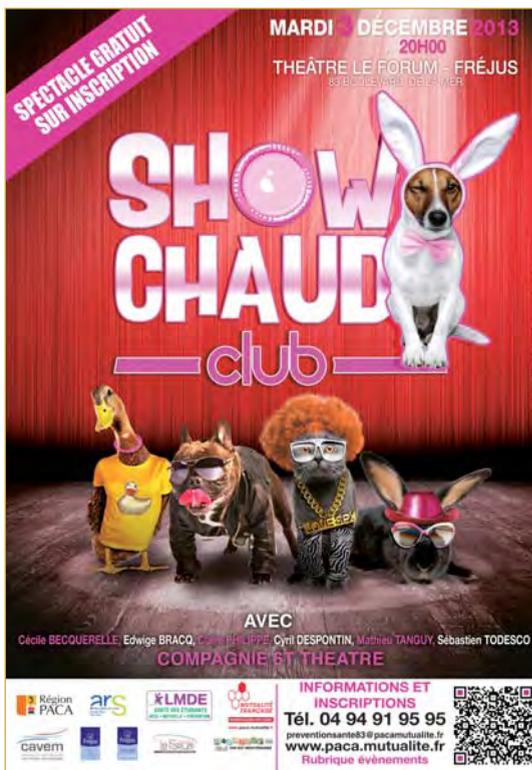
Le "Show Chaud Club" est né du constat de différentes études conduites ces dernières années, que les jeunes de 15 à 29 ans ont des pratiques sexuelles à risques en hausse et une contraception souvent peu adaptée. A cela s'ajoute des liens complexes entre les pratiques préventives à l'égard du virus du sida (VIH) et des infections sexuellement transmissibles, et les pratiques contraceptives. Autrement dit, il est à craindre que l'usage du préservatif tende à devenir occasionnel chez les jeunes lorsque le risque d'infection à VIH est écarté, augmentant de fait celui de grossesses non désirées. Prenant acte de cette situation, la Mutualité Française P.A.C.A. et La Mutuelle Des Etudiants (L.M.D.E.) se sont associés à un comité de pilotage d'acteurs de prévention sur la santé sexuelle et affective des jeunes, pour initier Le "Show Chaud Club", support théâtral qui emprunte les codes du cabaret et du café théâtre. Pour sa concrétisation, celui-ci a reçu le soutien du Conseil Régional P.A.C.A., de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) P.A.C.A., et sur notre territoire celui de la Ville de Fréjus, de son C.C.A.S. et de l'Atelier Santé Ville, et de Mosaïque FM.

### Rire, applaudir, réfléchir

Véritable spectacle de cabaret, le "Show Chaud Club" aborde, via la comédie, les questions de sexualité et



Le "Show Chaud Club", le 3 décembre sur la scène du théâtre Le Forum, s'inscrit pleinement dans l'action du Centre Communal d'Action Sociale de Fréjus à destination des jeunes.



de contraception, mais aussi celles liées aux discriminations. L'esprit de la pièce est d'interpeler les publics jeunes sur leurs représentations de la sexualité et de favoriser une réflexion de leur part sur la contraception, les modes de transmission des infections sexuellement transmissibles et les discriminations liées à l'orientation sexuelle. Le "Show Chaud Club", c'est cette boîte de nuit où se pressent les personnages pour y vivre des expériences qui interrogent sur les relations hommes/femmes, le sentiment amoureux, la relation à l'autre et l'estime de soi, la contraception, l'homosexualité, etc.

### Une journée entière dédiée à l'information

Programmé à 20h30 le mardi 3 décembre, le "Show Chaud Club" est le point d'orgue d'une journée consacrée à l'information des jeunes. Ainsi à cette occasion, le hall du Forum accueillera des stands d'information à destination des collégiens, lycéens et étudiants. Seront présents notamment pour les rencontrer, la Mutualité Française PACA, le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit, le Programme de Réussite Educative de la Ville de Fréjus, l'association PARAMOUR, etc.

#### Appel à la participation des établissements scolaires

Les chefs d'établissements et enseignants des collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur du territoire intercommunal, intéressés par cette initiative et souhaitant organiser une visite de leur classe à la journée d'information, doivent contacter l'Atelier Santé Ville du C.C.A.S. de Fréjus au 04 94 17 67 05.



• "Show Chaud Club", à partir de 16 ans  
Mardi 3 décembre 2013, 20h30

Théâtre Le Forum

Spectacle gratuit sur inscription : flashez le QR Code ou rendez-vous sur [www.paca.mutualite.fr](http://www.paca.mutualite.fr) (rubrique événements)

#### • Journée d'information

Mardi 3 décembre 2013, 9h-12h / 13h30-16h30  
Hall du théâtre Le Forum

## En bref..

### Collecte des encombrants et des D3E

Les prochaines collectes des encombrants et des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) aura lieu du lundi 7 au vendredi 11 octobre 2013.

Ces collectes sont gratuites sur inscription auprès de la déchetterie de Fréjus. Encombrants et D3E doivent être déposés dans des tas séparés à proximité l'un de l'autre, uniquement la veille du passage de la benne.

#### Renseignements et inscriptions :

Déchetterie de Fréjus

Tél. 0 800 009 239 (n° vert)

### Collecte des déchets ménagers : retour à la normale au 30 septembre

Renforcée durant la période estivale, la collecte des déchets ménagers reprendra aux jours et habituels à compter du lundi 30 septembre.

Renseignements : Tél. 04 94 17 66 26

### Emploi du feu : nouvelle réglementation pour une interdiction à l'année

En application du récent arrêté préfectoral du 16 mai 2013 relatif à la réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var, l'emploi du feu pour l'incinération des déchets, y compris des déchets verts (de jardin, de tonte et de taille) est désormais interdit toute l'année en tout lieu du département.

De la même façon, il est interdit au public en toute saison, de "porter ou allumer du feu à l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, et à moins de 200 mètres de ces espaces". Seule est autorisée, sous réserve du respect des dispositions en fonction des périodes concernées, l'incinération des végétaux issus de travaux agricoles, de travaux forestiers, de débroussailllements obligatoires, ou encore s'ils sont infestés par des organismes nuisibles, et néanmoins interdite jusqu'au 30 septembre sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général.

En conséquence, sauf à remplir ces dernières conditions, les particuliers doivent désormais déposer leurs déchets verts en déchetterie. Rappelons que toute contrevenant à ces nouvelles dispositions s'expose à une contravention.

#### Renseignements :

- Service municipal Forêt, Tél. 04 94 51 97 76  
- [www.ville-frejus.fr](http://www.ville-frejus.fr), rubrique Environnement > Préservation et valorisation > Service municipal Forêt

- Déchetterie de Fréjus,  
Tél. 0 800 009 239 (n° vert)  
Route de Bras, quartier La Palissade, Fréjus  
Du lundi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 8h à 18h et le dimanche de 8h à 12h.  
Se munir d'un justificatif de domicile.

## Tous quartiers

# Nouvelle panneautique et nouvelles technologies au service de la communication

Un nouveau mobilier urbain destiné à recevoir des informations économiques a été mis en place ces dernières semaines, aux abords des giratoires et autres intersections des grandes artères de la ville.

Sur l'ensemble du territoire communal, cette signalétique commerciale et publique, à base de glissières assemblées sur bi-mâts, répond aux besoins de signalisation et de promotion de diverses activités économiques : commerces (grandes enseignes ou petits magasins indépendants), structures d'hébergement, sites touristiques, entreprises, ou encore établissements de santé...

La société Sicom, installée dans les Bouches-du-Rhône, est en charge de l'installation de ce mobilier urbain. Olivier Pernet, son directeur régional, précise : "Un contrat d'occupation du domaine public est passé avec la collectivité, précisant notamment le nombre de supports (222 dans le cas présent, Ndlr), et toutes caractéristiques utiles portant sur la mise en place, l'emplacement, l'entretien."

Une étude d'implantation est réalisée et validée par les services adéquats en mairie, "démarche systématique et similaire pour toute implantation de ce type. La présente

convention, valable 5 ans, a justement été renouvelée au printemps dernier", et votée en conseil municipal. La société assure ensuite elle-même la commercialisation individuelle auprès des acteurs économiques locaux intéressés.

Outre de nouvelles et attrayantes couleurs - mâts gris-brun, lattes blanches pour les commerces et entreprises, bleu turquoise pour les structures d'hébergement (campings, hôtels) -, ce panneau version 2013 propose "une option supplémentaire".

Au dos du logo de la ville de Fréjus au haut de chaque panneau (visuel ci-contre) est inscrit un QR-code à flasher, qui renvoie instantanément sur le site internet officiel de la ville.

Un exemple supplémentaire de l'utilité des nouvelles technologies pour la communication et pour l'information municipales.



## Gallieni

### Début des travaux du futur giratoire sur l'avenue André-Léotard

Un chantier succède à un autre avenue André-Léotard, à l'entrée du chemin de Valescure, face au programme immobilier éponyme récemment livré. Après plusieurs semaines aux mains des archéologues du service municipal du patrimoine pour un chantier de fouilles (lire à ce sujet notre dossier sur le *Fréjus Infos* n°81 de juin 2013), place est laissée en ce début septembre aux premiers coups de pioche dans l'optique de la réalisation d'un futur giratoire. Une nouvelle structure appelée tout autant à modérer la circulation sur un axe de transit extrêmement fréquenté entre Fréjus et Saint-Raphaël (25.000 véhicules/jour), qu'à sécuriser entrée et sortie du nouveau lotissement créé en arrière du collège Léotard et de la salle de sports attenante. Ce chantier est mené et financé par le Conseil général du Var, l'avenue André-Léotard étant une voie départementale. Il devrait durer trois mois.

Les ouvriers travailleront par demi-chaussée, de manière à permettre le maintien de la circulation sur cet axe.

Des itinéraires conseillés, empruntant notamment la rue Giono, seront ainsi mis en place pour éviter les inévitables ralentissements qui interviendront alors. Les usagers habitués et familiers du quartier ne manqueront pas eux-mêmes de modifier leur itinéraire le temps de la réalisation effective de ce nouvel aménagement.

Dans la continuité de ces travaux, soit sur la période décembre-janvier (en fonction du plein achèvement du giratoire en lui-même), la ville de Fréjus reprendra en charge l'aménagement en limite de prestation.

Il est à noter que c'est à cet endroit précis que viendra se greffer la future voie de liaison nord-sud, depuis l'avenue

Henri Giraud (à l'entrée de la maison des étudiants), qui "descend" actuellement jusqu'à hauteur de l'EHPAD "Les Eaux vives".

Si les services adéquats en mairie travaillent d'ores-et-déjà sur ce projet, l'aménagement du chemin de Valescure, depuis le giratoire jusqu'au bas de l'EHPAD, est pour l'heure soumis à la révision (en cours) du PPRI - le Plan de prévention des risques inondation - concernant le cours d'eau tout proche du Valescure.



C'est une structure d'envergure - le futur giratoire fera un diamètre de 40 m - qui va être réalisée avenue André-Léotard, pour sécuriser l'accès (entrée et sortie) au nouveau quartier

## Relations sociales avec les quartiers

Afin de renforcer la politique de proximité souhaitée par le maire, Lisiane Segond, conseillère municipale en charge des relations sociales dans les quartiers, tient des permanences, de 16h à 18h, les jours suivants :

- **lundi 2 septembre et mardi 1er octobre** : quartier CENTRE HISTORIQUE (mairie centrale)
- **jeudi 5 septembre et jeudi 3 octobre** : quartier VILLENEUVE (centre social des Tournesols)
- **lundi 9 septembre et lundi 7 octobre** : quartier CAÏS (mairie annexe Caïs-centre)
- **jeudi 12 septembre et jeudi 10 octobre** : quartier BELLEVUE (salle de l'association)
- **lundi 16 septembre et lundi 14 octobre** : quartier de L'AGACHON (centre social ERA)
- **jeudi 19 septembre et jeudi 17 octobre** : quartier TOUR de MARE (maison de quartier)
- **lundi 23 septembre et lundi 21 octobre** : quartier LA GABELLE (mairie annexe)
- **mardi 24 septembre et mardi 29 octobre** : quartier SAINTE-CROIX (centre social)

## En savoir +

Permanences des élus : [www.ville-frejus.fr](http://www.ville-frejus.fr), onglet "mairie - permanences des élus"

Plaine du Reyran - La Palud - Villeneuve - Fréjus-plage

# Plan de Prévention Risques d'Inondation : l'enquête publique démarre en octobre

Prévue dès septembre, l'enquête publique concernant le PPRI - Plan de prévention des risques d'inondation - anticipé devrait finalement démarrer courant octobre, informe la Direction départementale des territoires et de la mer. Fin mai s'était tenue à Port-Fréjus une réunion publique, deuxième du genre, au cours de laquelle avaient été présentées quelques rectifications par rapport au projet initial. Revue de détail des différentes étapes qui devront mener à l'adoption du plan définitif courant 2014.

Personne n'a oublié les terribles inondations de juin 2010 dans l'est-Var, de la Dracénie à la région fréjusienne, les 23 décès et 2 disparus, le milliard d'euros de dégâts engendrés.

Dans la foulée, le 8 septembre 2010, a été arrêté par le préfet du Var un Plan de prévention risques inondation anticipé pour 12 des 13 communes impactées, dont Fréjus. Comme l'indique le **schéma d'avancement** ci-dessous, un PPRI anticipé permet des dispositions immédiatement applicables, pendant l'élaboration du document définitif.

## Première réunion publique en octobre 2012

Le but du PPRI est d'adapter l'occupation future des sols à l'aléa inondation tel que celui-ci est déterminé sur un territoire précis, permettant de diminuer la vulnérabilité des biens existants. Des zones de couleur différente (blanche, verte, bleue, rouge) selon leur exposition au risque, sont alors définies avec des règles applicables pour chacune d'entre elles. Ainsi la zone blanche s'avère exempte de risque, la verte étant zone de prévention : tout développement nouveau y est autorisé, mais soumis à certaines conditions. En zone bleue, dite de protection, va s'appliquer l'interdiction générale de principe mais,

au contraire de la zone rouge, certaines extensions pourront être autorisées sous réserve de certaines prescriptions (hauteur de construction par exemple).

## Le risque maximum pris en compte !

Parallèlement, des réunions publiques sont organisées pour informer la population.

À Fréjus, la première de ces réunions s'est déroulée en octobre 2012, présentant notamment le projet de zonage. S'est ouvert dès le lendemain une période d'un mois consacrée à la concertation publique, au cours de laquelle tout un chacun avait la possibilité de faire part de ses remarques.

La DDTM Paca analyse alors les remarques transcrites dans le cadre de cette enquête publique, puis retravaille, affine et élabore un nouveau projet de PPRI. Lequel est à nouveau présenté lors d'une seconde réunion publique d'information, qui s'est tenue précisément le 30 mai dernier à l'espace municipal de Port-Fréjus (lire *Fréjus Infos* n°82, juillet-août 2013). Un nouveau et identique processus s'engage alors, à savoir concertation publique (elle aura donc lieu courant octobre), analyse des observations, rédaction du projet définitif (cette fois) de PPRI.

"Un Plan de prévention des risques d'inondation conjugue un nombre conséquent d'aléas, précise

Alain Desbrousses, un des référents du dossier en mairie de Fréjus, au bureau d'études des infrastructures. Et, pour chacun de ces aléas, c'est le risque maximum qui est pris en compte. Dans le cas présent sont considérés le risque de rupture des digues, de la submersion marine, de l'inondation par l'Argens."

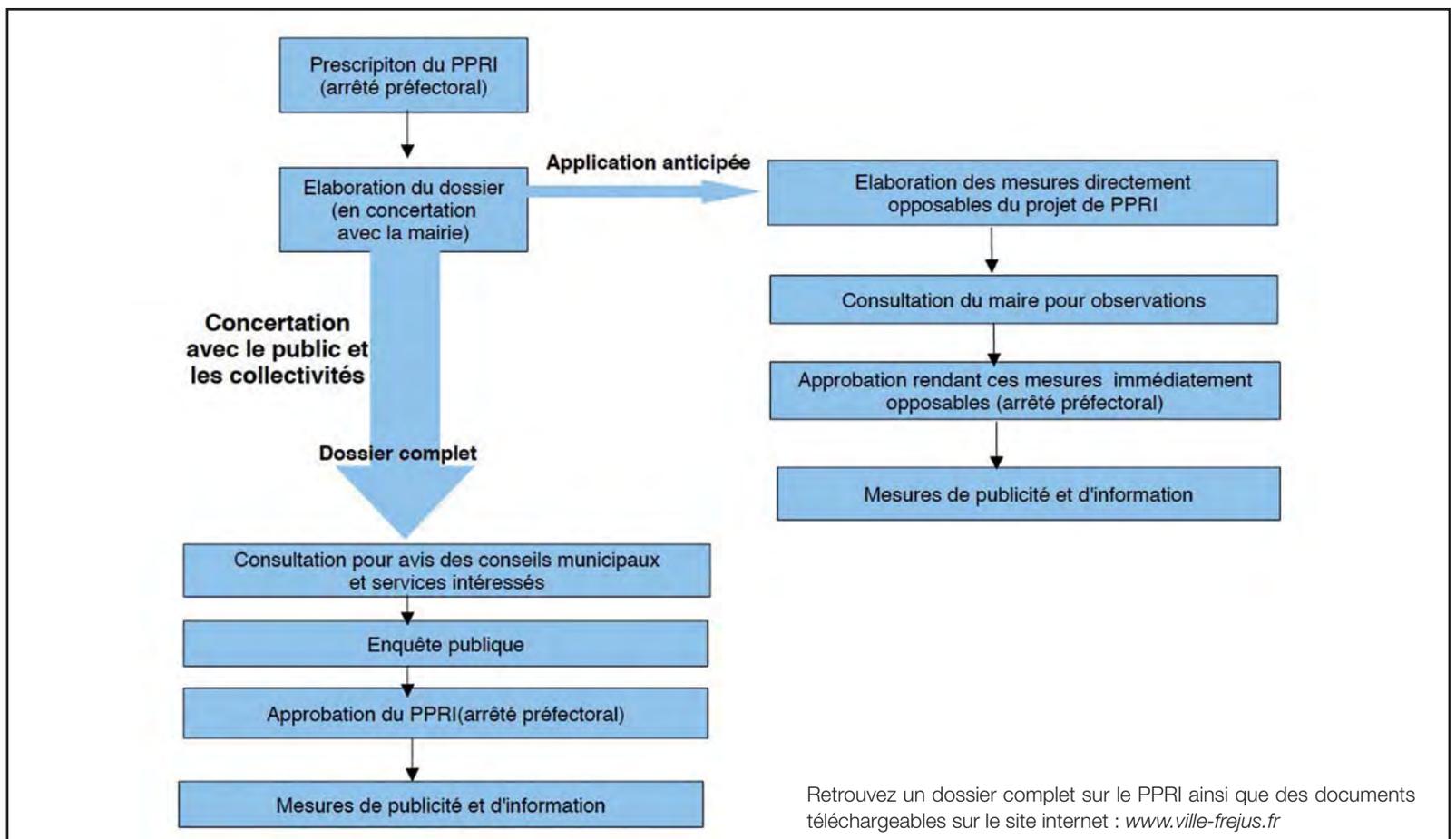
Dans le cas présent, le projet de PPRI annoncé à Port-Fréjus en mai dernier avait "assoupli" la première version, faisant passer trois quartiers (boulevard de la Mer, Villeneuve et base nature : voir document page suivante) d'un zonage rouge à bleu.

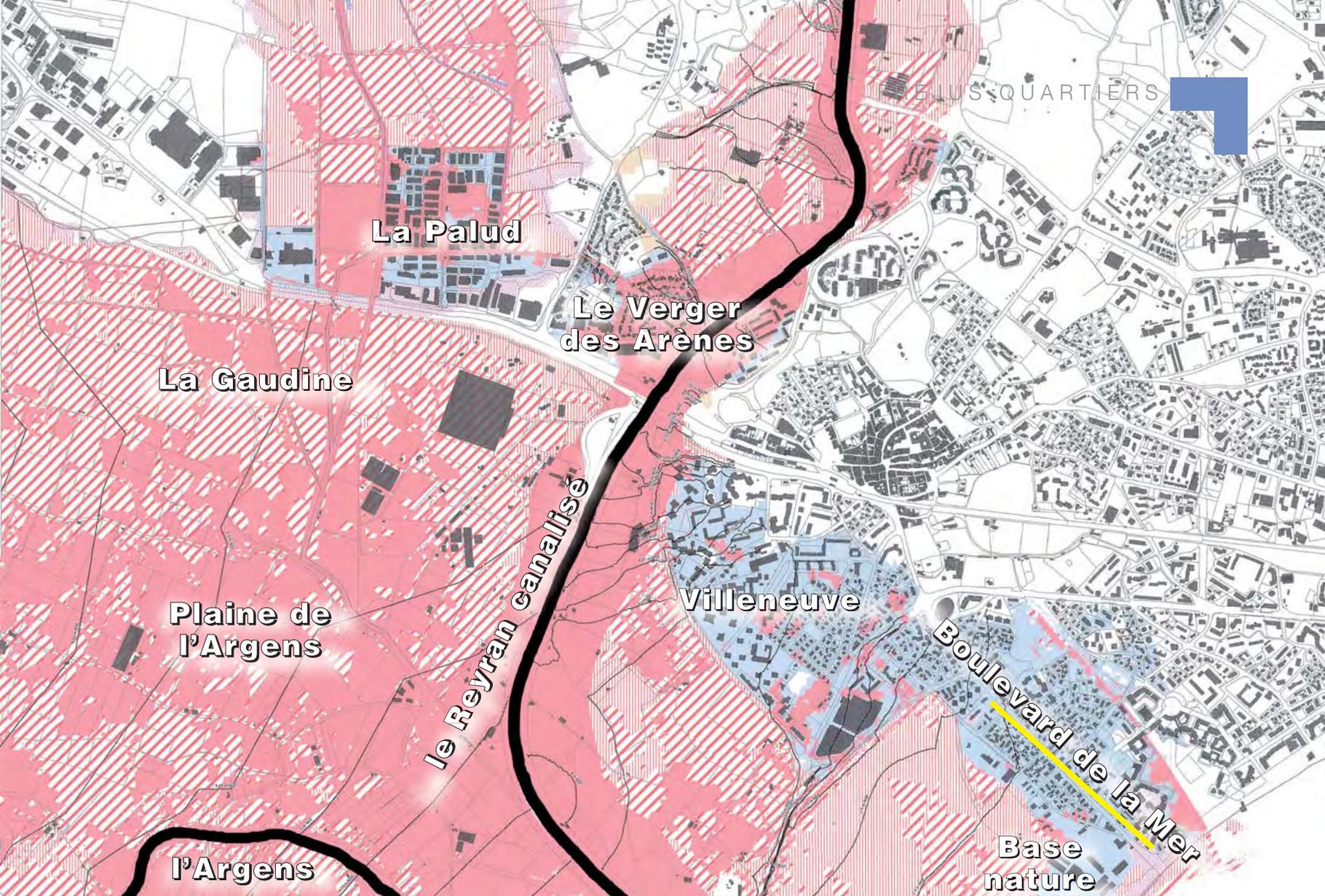
## Un référentiel des travaux de prévention

Pour d'autres quartiers en revanche, notamment de part et d'autre du Reyran canalisé, le couperet ne devrait pas beaucoup évoluer d'ici l'adoption du projet définitif, vraisemblablement au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Restera alors au propriétaire concerné par l'aléa en cours sur "sa" zone de référence de s'affranchir d'un certain nombre de travaux de prévention.

"Un référentiel des travaux de prévention du risque d'inondation dans l'habitat existant précise quels sont ces travaux au cas par cas, ajoute Alain Desbrousses. Il présente également des dispositifs d'aides financières incitatifs pour réaliser ces travaux."





## Digues du Reyrannet Important projet de confortement

Une délibération concernant une demande d'aides financières pour les travaux de confortement des digues du Reyrannet a été adoptée lors du conseil municipal du 25 juin dernier. Le projet de travaux de confortement serait planifié sur 5 années, en deux étapes. Tout d'abord, sur 3 ans, une mise en sécurité de l'ouvrage pour faire face à une crue centennale (pour un coût de 3,6 M€ HT), puis une mise en sécurité intégrale des digues pour la crue millénaire (durée : 2 ans, coût : 2,3 M€ HT).

L'étape initiale engloberait le traitement des fissures dans les dalles, mais également celui des cavités sous dalles, la reconstruction des longrines, le confortement du talus aval des digues pour faire face à l'érosion, ou encore l'entretien de la végétation sur ces digues.

### La labellisation PSR permet l'octroi de subventions

Après la tempête Xynthia qui a frappé la côte vendéenne début 2010, a été mis en place le Plan de submersion rapide (PSR), dont le renforcement des digues constitue l'une des actions prioritaires. À ce titre, le Reyrannet est un ouvrage éligible à la labellisation PSR.

*"Le dossier de demande sera envoyé au cours de ce mois de septembre en préfecture, à la DREAL, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, région Paca, explique Alain Desbrosses. S'il est accepté, la ville pourrait obtenir jusqu'à 40% de subventions pour réaliser ces travaux de confortement."*

Dans le meilleur des cas, les travaux pourraient débuter au cours de l'année 2015.



## Filet de sécurité Paca : 2<sup>e</sup> phase de travaux de génie civil

Les équipes de la société Sobeca étaient de retour cet été chemin de la Vallée Rose, dans la plaine du Reyrannet, pour finaliser l'ultime phase des travaux de génie civil qui permettront d'installer le "filet de sécurité" Paca, projet d'envergure de distribution souterraine d'électricité (lire Fréjus Infos n°80, mai 2013 et Fréjus Infos n°81, juin 2013).

Pour la société mandatée par RTE (Réseau de transport d'électricité), maître d'ouvrage de l'opération, et après avoir équipé les 4 kilomètres du chemin depuis le poste électrique de l'Agachon et tout le long du Reyrannet canalisé, il s'agissait cette fois d'une mission quelque peu différente.

Celle-ci est menée "en partenariat avec la ville de Fréjus, dans le cadre d'un projet de mise hors d'eau des lotissements des Floralies d'une part, du Hameau de Sainte-Croix d'autre part". Des lotissements longés par le Reyrannet, petit ruisseau certes canalisé, mais qui peut parfois sortir de son lit.

### Déversement dans le Reyrannet

Un projet municipal envisage ainsi de rejeter le Reyrannet directement dans le Reyrannet au moyen de clapets, comme il en existe déjà à hauteur du gué du Reyrannet. Ceux-ci doivent de fait se situer plus haut que le lit du Reyrannet et, par conséquent, au-dessus du "filet de sécurité".

Par anticipation du futur projet, les fourreaux contenant les câbles électriques, habituellement enterrés à environ 1,50 m de profondeur, le sont cette fois à 4 m - et "sur une longueur linéaire de 35 m" - à hauteur du pont de la RD100. Cette phase achevée, vraisemblablement courant septembre, suivra alors le déroulage des câbles électriques, puis une remise en état complète du revêtement du chemin de la Vallée Rose.





### Fête de l'omelette géante

Sous le signe de la Francophonie  
Saint-Aygulf, Place de la Poste

**Samedi 7 septembre**

A partir de 12h : Ouverture en musique  
16h30/17h30 : Animation musicale  
18h : Départ de la course des "10 kilométries"  
19h : Proclamation des résultats de la course  
19h30 : Soupe à l'oignon  
De 21h à 1h : Grand bal public par l'orchestre "Maurice André"

**Dimanche 8 septembre**

10h15 : Avenue du Train. Départ du défilé avec les Confréries, Lou Cepoun et la Lyre Cabassoise

## TRADITIONS

10h45 : Grand messe chantée par "La Clé des chants", "Clochette Shay et Eléonore"  
11h30/13h30 : Défilé, cérémonie des Intronisations, cuisson et distribution de l'Omelette.  
13h30 : Repas des Chevaliers sur la place, animé par "La Lyre Cabassoise"  
Vente de tickets repas au stand  
15h30/17h : Concert de Jazz Manouche par les "Swingsons"  
17h30/19h : "Blag'gag Café" Spectacle humoristique par les Papy Boomers  
Organisation : Comité d'Accueil et de Jumelage  
Tél. 04 94 53 27 78 / 04 94 53 19 19

### Fête de la Tour de Mare

**Le 29 septembre** Voir encadré page 15

Pour cette 24<sup>e</sup> édition, la fête de la Tour de Mare rend hommage à Jean-Cocteau. Et aussi, animations, course pédestre, tournoi de football toute la journée dans la pinède de la Chapelle Cocteau  
Renseignements : Office de tourisme de Fréjus - Tél. 04 94 51 83 83

## MUSIQUE

### Musique au cœur de l'Ésterel

**Le 8 septembre, 16h30**

Magali Pyka de Coster, harpiste, accompagnée par Marie-Agnès Le Tellier au violon et Philippe Negrel au cor. Le trio interprètera des œuvres de Camille Saint-Saens, Louis François Dauprat, Gabriel Fauré.

Les Adrets de l'Ésterel

Église Notre Dame des Maures

Tarifs : 15 € sur réservation, 18 € sur place,

5 € - de 25 ans, gratuit - de 12 ans

Informations et réservations :

Tél. 04 94 40 93 08

www.musiqueaucoeurdelesterel.com

### Hommage à Claude-François

**Le 13 septembre, 20h**

Spectacle hommage à Claude François avec Frank d'Auria, sosie de l'artiste disparu, et la participation des élèves de l'École de musique de Port-Fréjus, accompagné par l'orchestre de l'Harmonie Aurélienne.

Exposition de costumes et d'objet personnels ayant appartenu à Claude François dans le hall du Palais des congrès. Accès à partir de 19h

Palais des congrès de Saint-Raphaël

Tarif : 20€

Renseignements et réservations :

École de musique de Port-Fréjus

Tél. 04 94 51 47 22 / 06 85 38 16 05

### Orgue de Fréjus

**Le 15 septembre, 16h**

Dans le cadre des 30<sup>èmes</sup> journées européennes du patrimoine 2013, récital de Leydi Katheryne, Ramirez Lopez (Colombie)

Cathédrale Saint-Léonce

Entrée libre - Libre participation

www.orguedefrejus.fr

### Opéra

En direct du Metropolitan Opera de NY

**Eugene Oneguine**

**Le 5 octobre, 18h55**

En direct, durée 3h

Nouvelle production

Musique : Piotr Ilitch Tchaikovski

Direction musicale : Valery Gergiev

Mise en scène : Deborah Warner

Cinéma Le Vox, place Agricola

Renseignements et tarifs : Cinéma le Vox

Tél. 04 94 40 14 54

## CINÉMA

### Cycle de cinéma d'éducation

**linguistique**

**Le 19 septembre, 17h**

"Nuits blanches à Seattle" de Nora Ephron (1993)  
en italien sous-titré

Maison des associations, av. de Verdun

Entrée libre

### Cycle de cinéma Italien

**Le 29 septembre, 18h**

**Le 30 septembre, 18h et 20h45**

L'Innocent " de Luchino Visconti (1976)

en V.O. sous titré - Cinéma Le Vox, place Agricola

Tarif membre du CIP : 5 €

Renseignements : Club Italianiste de Provence -

Tél. 04 94 83 60 01

## EXPOSITIONS

### Beaux arts Maures Estérel

**Du 24 au 30 septembre**

Centre Culturel Paul Vernet - Entrée libre  
Renseignements et horaires : Office de tourisme  
Tél. 04 94 51 83 83

### Terre et toiles

**Du 9 au 15 septembre, de 11h à 19h**

Une exposition proposée par les artistes

Christiane Schollaert - Sculptures

Françoise Mahé - Peintures et Sculptures

Brunoo Thierry - Peintures

Espace Municipal et Culturel de Port-Fréjus

Le 15 Septembre, clôture à 17h

Entrée libre



### Rencontre numismatique

**Le 22 septembre, de 9h à 16h**

52<sup>e</sup> rencontre numismatique organisée

par le Groupe Numismatique Provençal

Salle du Sextant, avenue de Provence

Entrée libre

Renseignements :

04 94 53 62 38 / 06 72 09 52 15

FRÉJUS • Base Nature François Léotard

## SALON

### DU VÉHICULE NEUF ET D'OCCASION

du 20 au 23 sept. 2013

**10H-19H NON-STOP**  
ENTRÉE : 2 €  
-12 ANS GRATUIT

**NOCTURNE**  
Vendredi 20 sept.  
jusqu'à 22 h

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS  
OFFICE DE TOURISME  
04 94 51 83 83  
frejus.fr

MAIRIE DE FRÉJUS  
OFFICE DE TOURISME  
www.mairie-fréjus.fr

CCT VAR

### Salon du véhicule neuf et d'occasion

**Du 20 au 23 septembre, de 10h à 19h non-stop**

Nocturne vendredi 20, jusqu'à 22h

Base nature François Léotard

Tarif : 2€ / Gratuit - de 12 ans

Renseignements : Office de tourisme

Tél. 04 94 51 83 83

## SENIORS

### Ateliers "équilibre"

Le CCAS de Fréjus et la Mutualité Française organisent de septembre à décembre 2013, des ateliers "équilibre" destinés à prévenir les risques de chute pour les personnes de 55 ans et plus. Cycle de 12 séances, le vendredi matin. Des tests pratiqués en début et en fin de session permettent de constater les progrès réalisés. Attention : Places limitées

### Gymnastique douce

Cours pour les seniors tous les vendredis matins, de septembre à juin (hors vacances scolaires), de 9h à 10h, salle de l'Aqueduc, av. du XV<sup>e</sup> Corps - Participation annuelle : 10€

### Pilates

Cours de Pilates adaptés aux seniors de septembre à décembre 2013, le vendredi matin. Destinés à renforcer le système musculaire et améliorer la posture pour une meilleure hygiène de vie et plus de bien-être physique et moral. - Cycle de 11 séances. Participation trimestrielle : 11€ Attention : Places limitées

Renseignements et inscriptions :  
Centre Communal d'Action Sociale de Fréjus  
Tél. 04 94 17 66 20

## CONFÉRENCES

### Café des talents

Un samedi par mois un artiste, peintre, cinéaste, musicien, photographe... vient à la rencontre du public pour échanger son expérience artistique.

**Le 21 septembre, 18h30**

Jude Todd, espoir varois du Pop-rock sélectionné lors de la dernière saison de "The Voice"

Port-Fréjus, Hôtel Mercure

Entrée gratuite / Sur réservation

Renseignements : Office de tourisme

de Fréjus - Tél. 04 94 51 83 83

### Centre de Yoga - Art de vie

**Le 28 septembre, 14h30**

"Voyage au cœur de l'Inde, le Yoga des Veda au Tantra", par Hélène Marinetti, Indianiste Sanskritiste

Renseignements : Centre de Yoga - Art de vie

Tél. 04 94 40 12 13

### Société d'Histoire

**Le 3 octobre, 18h**

"La grotte Cosquer" par Jean Courtin

Maison des Associations, avenue de Verdun

Entrée libre

Renseignements : Tél. 04 94 51 09 52

## BROCANTES, FOIRES & MARCHÉS

### Brocantes

**Tous les jeudis**

Saint-Aygulf, place de la Poste

### Vide greniers

**Le 8 septembre, de 8h à 17h**

La Tour de Mare, Parc Cocteau

**Le 21 septembre, de 8h à 19h**

Saint-Aygulf, place de la Poste  
reporté au 28/09 en cas de pluie

**Le 6 octobre, de 6h à 18h**

Villeneuve, place des Mûriers

Renseignements : Service commerce et artisanat - Tél. 04 94 17 67 21

### Foire commerciale & artisanale

**Le 12 septembre**

Fréjus-Plage, front de mer

### Marché artisanal

**Jusqu'au 15 septembre**

**Mardi et vendredi matin**

Saint-Aygulf, place de la Poste

### Braderies des commerçants

**Les 26 et 27 septembre**

Coeur Historique, organisée par l'A. F. C. C.

# LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE



## L'ANNÉE JEAN COCTEAU

Il y a 50 ans Jean Cocteau laissait à Fréjus sa dernière œuvre : la chapelle Notre-Dame de Jérusalem. À cette occasion, Fréjus lui rend hommage... Manifestations organisées par l'Office de Tourisme, la Ville de Fréjus et l'association pour la qualité de la vie à la Tour de Mare (AQVTDM).

### Circuit Cocteau à Fréjus

Ce circuit permet de découvrir la chapelle Notre-Dame de Jérusalem, dite "chapelle" Cocteau construite il y a 50 ans au pied du massif de l'Estérel.

Jusqu'en décembre : les mardis  
RDV à 10h, à l'Office de Tourisme (voiture obligatoire).  
Tarifs : 6 € / personne  
Gratuit - de 12 ans

### Projection "La Belle et la Bête"

**Le 26 septembre à 20h30**

De Jean Cocteau,  
avec Jean Marais et Josette Day  
IGESA Village, Club Destremeau

### Conférence "Cocteau"

**Vendredi 27 septembre, 18h30**

Par Carole Weisweiler, vice-présidente du Comité Cocteau  
Maison de quartier de la Tour de Mare

### Le Théâtre de Cocteau

**Le 28 septembre, 20h30**

Représentation théâtrale "L'École des veuves" et "Le bel indifférent" de Jean Cocteau par la compagnie Entr'act.  
IGESA Village, Club Destremeau

### La Tour de Mare fête Cocteau

**Dimanche 29 septembre, de 11h à 17h**

Pinède de la Chapelle Cocteau  
11h Messe, en présence des Chevaliers du Saint-Sépulcre  
12h Nomination du rond-point Jean Cocteau  
14h / 15h30 et 17h Moments de poésies de Jean Cocteau par Colette Yang et Max Gérard  
14h30 et 16h Visite commentée de la Chapelle  
15h15 et 16h45 Présentation de l'œuvre "Côté Jardin" de Yvon Guidez

### EXPOSITIONS

#### Cocteau, Fréjus et la Côte d'Azur

**Du 14 septembre au 6 octobre**

Exposition des œuvres de Jean Cocteau, Jean Marais et Lucien Clergue.

Avec le concours du Musée Cocteau de Menton et des Mairies de Vallauris et de Fréjus.  
Villa Aurélienne

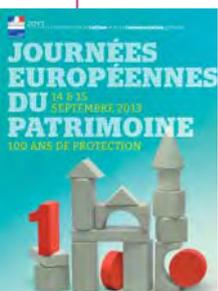
> **Visite commentée** de l'exposition "Cocteau, Fréjus et la Côte d'Azur", dédicace des ouvrages "Jean Marais, le bien-aimé" et "Je l'appelais Monsieur Cocteau" par Carole Weisweiler, vice-présidente du Comité Cocteau  
Villa Aurélienne  
Le vendredi 27 septembre, de 16h à 18h

#### Cocteau et la Tour de Mare

**Du 14 septembre au 16 novembre**

Histoire du quartier de la Tour de Mare et de la chapelle Cocteau.  
Musée d'Histoire locale

## ET AUSSI...



### Les Journées du patrimoine

**Les 14 et 15 septembre**

Ouverture gratuite de tous les sites patrimoniaux et animations en lien avec la thématique 2013 "1913-2013, cent ans de protection". Visites "Le marathon des Monuments historiques", visites au

jardin, conférences, promenade à vélo, expositions...

Voir programme détaillé page 14

### Patrimoine à la loupe

Crypte archéologique du vivier romain  
Cette crypte met en lumière un vivier à poissons d'époque romaine, un système d'adduction d'eau et des arches de l'aqueduc.  
Jusqu'en décembre.

Les mercredis à 14 h 30 et à 16 h  
Tarifs : 4 € / 12 personnes maximum  
RDV au Musée archéologique  
Lire notre article page 4

### Une heure une œuvre

**Judi 26 septembre, de 16h à 17h**

**Fréjus ville de garnison**  
Rendez-vous à la Mosquée Missiri, route des Combattants d'Afrique du Nord  
Animation comprise dans l'entrée du site  
Tarif: 2 €

### Promenades patrimoine à vélo

Une promenade à vélo par les accès facilités, agrémentée d'une lecture des sites et monuments de la ville. Vélo personnel (casque et gilet jaune recommandés).  
À partir de 10 ans

### Fréjus et ses villas

**Samedi 14 septembre, 14h-17h**

### Vers la chapelle Cocteau

**Dimanche 29 septembre, 10h-12h**

Tarif : 4 €, gratuit - de 18 ans  
Réservation au 06 37 67 73 73  
RDV devant l'Office de Tourisme

### NaruraMôme

**Le 11 septembre, de 14h à 16h**

Activités pour les 6-12 ans  
RDV à l'entrée du parc Aurélien, avenue du Général Calliès - Tarif : 3 € / enfant  
Réservation au 06 37 67 73 73

### Les conférences du patrimoine

#### Roland Garros

Mardi 1<sup>er</sup> octobre, 18h-19h30  
Bernard Hannodin, ingénieur  
Conférence organisée en partenariat avec l'Université pour tous de l'Est Varois  
Maison des associations, Salle Agricola, avenue de Verdun - Entrée libre

# ANNIVERSAIRE

## Centenaire de la traversée de la Méditerranée par Roland Garros, au départ de Fréjus, en 1913. Du 19 au 22 septembre, Base Nature François Létard

Le matin du 23 septembre 1913, Roland Garros décollait de la piste de la Base Aéronavale de Fréjus seul à bord de son avion, le Morane-Saulnier H, pour rallier Bizerte, en Tunisie, au terme de 7h53 de vol.

Ce pilote hors pair et autodidacte, entré dans l'Histoire comme le plus talentueux et le plus polyvalent de sa génération, a ainsi réalisé le pari fou de traverser la Méditerranée.

Quatre ans après que Blériot ait franchi la Manche, cet exploit témoigne de l'engouement pour l'aéronautique en ce début du XX<sup>e</sup> siècle.

Afin de commémorer cette traversée, la société Réplic'Air et l'Aéro-Club de France ont construit une réplique de l'avion de Roland Garros. Ils ont souhaité refaire le vol effectué par Roland-Garros au départ de la Base Nature de Fréjus.

### Vendredi 20 septembre et samedi 21 septembre

> De 10 h à 19 h : exposition du Morane-Saulnier dans l'espace Caquot, au sein du salon de l'auto. Les institutions et associations partenaires seront présentes afin de répondre aux questions du public.

### Dimanche 22 septembre

> Entre 7 h et 8 h : décollage de l'avion. L'heure exacte sera affinée en fonction de la météo du jour. Le Morane-Saulnier sera escorté par deux avions de la société Réplic'Air et par deux hélicoptères.  
> 16 h : passage de la Patrouille de France au-dessus des plages fréjusiennes.

La poste sera présente sur le site pour délivrer le "cachet premier jour" de l'événement.

# SPORT

## Sports nautiques

Fête du Sport - Activités nautiques

**Samedi 14 septembre - 10h-13h, 14h30-17h30**  
Base nautique Fréjus-plage

## Omnisports

Fête du Sport et des Associations

**Dimanche 15 septembre - 9h30-18h30**  
Base nature François Létard

## Football

Championnat National

**Stade Pourcin - 20h**

7-09 (J5) : Étoile FC - Paris FC  
20-09 (J7) : Étoile FC - Boulogne  
4-10 (J9) : Étoile FC - Amiens D.H.

**Stade Louis-Hon, Saint-Raphaël - 15h**

22-09, 15h (J1) : Étoile FC 2 - ES Cannel-Rocheville

## Handball

Nationale 2 masculine

**Salle Jean-Vilain - 20h30**

28-09 (J1) : AMSLF - AS Monaco

## Basket-ball

Excellence région masculine

**Gymnase des Chênes - 20h30**

28-09 (J1) : FVB AMSLF - Hyères-Toulon VB

Excellence région féminine

**Gymnase des Chênes - 15h**

29-09 (J1) : FVB AMSLF - Éveil de Nice

6-10 (J2) : FVB AMSLF - Roquebrune-Cap-Martin Basket

## Tennis de table

Nat. 1 masculine - phase 1

**Salle Jean-Vilain - 17h**

5-10 (J2) : AMSLF 1 - Cestas SAG 1

Nat. 3 masculine - phase 2

**Salle Jean-Vilain - 17h**

5-10 (J2) : AMSLF 2 - Le Crès Salaison TT 1

## Volley-ball

Nationale 2 masculine

**Salle Sainte-Croix - 15h**

29-09 (J2) : AMSLF 1 - Puygouzon/Castelnau

Nationale 3 masculine

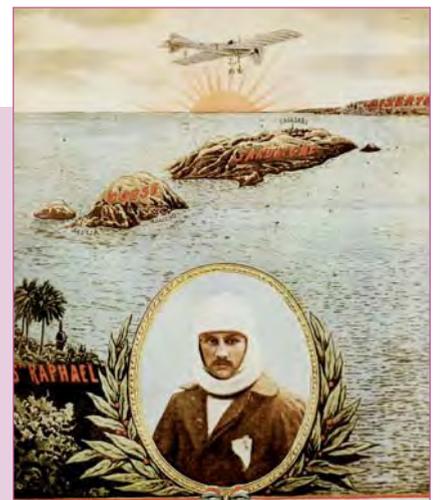
**Salle Sainte-Croix - 20h**

28-09 (J1) : AMSLF 2 - Toulon Prov. Méditerranée

Pré-Nationale féminine

**Salle Sainte-Croix - 18h30 (à confirmer)**

28-09 (J1) : AMSLF - Toulon Prov. Méditerranée



Roland Garros réussit la première traversée en avion  
De la méditerranée entre Saint Raphaël et Bizerte  
Le 23 septembre 1913

## JOURNÉES DU PATRIMOINE 2013

### Demandez le programme !

Les 14 et 15 septembre prochains, les Journées du Patrimoine, en plus d'ouvrir grand les portes de l'Histoire, fêtent cette année un double anniversaire : la 30<sup>e</sup> édition de la manifestation et le centenaire de la loi de protection des monuments historiques. Demandez le programme !

#### Des musées et des expos...

- **Musée Archéologique Municipal**, place Calvini - Exposition "Fouilles archéologiques à Fréjus : les amphores" Samedi 14 et dimanche 15, de 9h30 à 18h
- **Musée d'Histoire Locale**, 153 rue Jean Jaurès Exposition "Cocteau et Roland Garros" jusqu'au 29 septembre. Samedi 14 et dimanche 15, de 9h30 à 18h. Vernissage vendredi 13 à 18h.
- **Musée des Troupes de Marine**, Route de Bagnols-en-Forêt Exposition "La Coloniale dans la Libération, de Bir Hakeim au Rhin (1942-1945)" Samedi 14 et dimanche 15, de 10h à 12h et de 14h à 18h
- **Exposition "Cocteau, Marais et la Côte d'Azur"** jusqu'au 6 octobre Villa Aurélienne, Vernissage samedi 14 à 18h00 Dimanche 15, de 14h30 à 17h30

#### Des monuments...

Tous les monuments et musées sont en accès libre, à l'exception de la Pagode Hông Hiên.

- **Amphithéâtre** (Arènes), rue Vadon
- **Théâtre romain**, av. du Théâtre romain
- **Chapelle Notre-Dame-de-Jérusalem**, route de Cannes
- **Mosquée soudanaise "Missiri"**, route des Combattants d'Afrique du Nord Ouverture de ces 4 monuments samedi 14 et dimanche 15, de 9h30 à 18h
- **Cloître de la cathédrale**, Centre des Monuments Nationaux, Ouverture exceptionnelle de la salle capitulaire et du lapidaire, 48 rue de Fleury Samedi 14 et dimanche 15, de 10h à 18h

- **Cathédrale Saint-Léonce**, place Formigé Samedi 14 de 8h30 à 20h, Dimanche 15 de 7h30 à 20h (Visite suspendue durant les offices)
- **Eglise Saint-François-de-Paule**, place Agricola Samedi 14 et dimanche 15, de 8h à 20h
- **Eglise Sainte-Brigitte**, Quartier Sainte-Brigitte, avenue Pierre Nieto Samedi 14 et dimanche 15, de 9h30 à 18h
- **Synagogue**, Fréjus Plage, rue du progrès Dimanche 15, de 9h à 12h et de 15h à 17h Visite commentée par le Président de l'association culturelle de Fréjus-St-Raphaël.
- **Pagode Hông Hiên**, avenue du Général d'Armée Calliès Samedi 14 et dimanche 15, de 9h à 12h et de 14h à 19h - Entrée 2€
- **Mémorial des Guerres d'Indochine**, Route du Général Calliès Samedi 14 et dimanche 15, de 10h à 17h

#### Le marathon des Monuments Historiques

Fréjus compte 29 édifices classés ou inscrits Monuments historiques. De l'amphithéâtre en 1840 au mausolée de la Tourrache en 1995, suivez notre guide-conférencier pour ce grand tour du territoire en quatre étapes.

- **Etape 1 : Le groupe épiscopal** (Cathédrale, baptistère, cloître, Palais de l'Evêché, chapelle St-André, salle Riculphe) Samedi 14 de 10h à 12h
- **Etape 2 : Dans le cœur historique** (Couvent des Minimes, Couvent des Dominicains, chapelle St-François, Porte aux Atlantes, Hôtel des 4 saisons, Maison Maria, Chapelle St-Félix) Samedi 14 de 14h30 à 16h30



- **Etape 3 :** **Autour de Forum Julii** (Théâtre romain, amphithéâtre, enceinte, aqueduc, thermes de la Porte d'Orée, port romain) Dimanche 15 de 10h à 12h
- **Etape 4 : Sur le territoire fréjusien** (Mausolée de la Tourrache, pont des Esclapes, Mosquée Missiri, Chapelle Notre-Dame de Jérusalem dite Cocteau, Villa Aurélienne) Dimanche 15, de 14h30 à 16h30 - voiture obligatoire.

#### Des visites encore...

- **Promenade Patrimoine à vélo** "Fréjus et ses villas" Samedi 14, de 10h à 12h30 RDV à l'Office de Tourisme - Se munir de son vélo et d'un gilet jaune.
- **Les plantes protégées du Jardin Botanique** Samedi 14, de 14h à 17h RDV à l'entrée du Parc Aurélien
- **Les étangs de Villepey** Dimanche 15, de 9h à 12h - RDV parking I a Galiote, face à l'Hôtel de Saint-Aygulf
- **Crypte archéologique du vivier romain** Dimanche 15, à 10h, 11h, 14h, 15h, 16h et 17h Inscription obligatoire au 06.37.67.73.73 12 personnes maximum par visite (voir p. 4)

#### Des conférences aussi...

- **Monuments historiques**, histoire d'une protection du patrimoine Samedi 14 de 17h à 18h - Villa Aurélienne
- **Les étangs de Villepey :** nature, histoire et patrimoine Par Delphine Gatanou, chargée de mission au Conservatoire du Littoral. Dimanche 15 de 14h à 16h - Maison des Associations, avenue de Verdun

## En bref...

### La Médiathèque Villa-Marie fait sa rentrée

- **Retour aux horaires d'hiver**  
A compter du 17 septembre, la Médiathèque Villa-Marie vous accueille le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le mercredi de 9h à 17h30, les jeudi et vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La bibliothèque annexe de Saint-Aygulf quant à elle est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.
- **Reprise des ateliers**  
- Forum de Philosophie sur le thème "Faut-il souffrir pour apprendre ?", mardi 10 septembre à 18h  
Salle d'animation de la Médiathèque  
- Atelier d'écriture, mardi 17 septembre à 15h et 18h  
Salle d'animation de la Médiathèque  
- Atelier du conte, samedi 28 septembre à 14h30  
Grande salle du Sextant - 1413 av. de Provence

- **Concours de la nouvelle en mille mots**  
Le compte à rebours est d'ores et déjà lancé pour le Concours de la Nouvelle en mille mots consacré cette année au thème "Pourquoi pas ?". Les candidats ont jusqu'au 30 novembre prochain pour rendre leur copie. Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge, résidant en France métropolitaine, et n'ayant jamais été édités, même à compte d'auteur. Alors n'attendez plus pour composer votre nouvelle inédite qui ne doit pas excéder 1000 mots, avec toutefois une tolérance de 100 mots en plus ou en moins, doit comporter impérativement un titre (non décompté dans les 1000 mots), ne pas avoir déjà été primée et tout naturellement ne présenter aucun signe distinctif permettant d'identifier son auteur.

Règlement complet disponible sur [www.bm-frejus.com](http://www.bm-frejus.com)

**Médiathèque Villa-Marie :**  
447, avenue Aristide Briand  
Tél. : 04 94 51 01 89 - [www.bm-frejus.fr](http://www.bm-frejus.fr)

## EXPRESSION LIBRE : TRIBUNE RÉSERVÉE AUX GROUPES DE L'OPPOSITION

La municipalité a inauguré Port Fréjus 2. Cela devait être son grand projet pour le dynamisme de notre ville. Cela est encore une fois une occasion manquée de faire réellement de l'aménagement pour notre ville. La seule raison d'être de ce projet est le besoin d'argent dans lequel se trouve notre ville à cause d'Elie Brun et ses colistiers.

Voici un rappel de quelques mensonges qui ont accompagné ce projet depuis son lancement :

- le 28 avril 2009, Elie Brun faisait une promesse : « le montant total des travaux sera plafonné à 25 millions d'euros, je ne paierai pas un centime de plus » ! Coût de l'opération au 5 juillet 2013, selon l'invitation de la mairie : 29 millions d'euros ! Devinez qui paiera les 4 millions supplémentaires...
- Au départ, 100 logements pour actifs (accession maîtrisée ou locatif aidé) étaient promis. Finalement, il n'y en aura que 81... La règle proclamée par Elie Brun de 25 % de logement pour actif n'est pas respectée non plus ! Sans doute cela fera-t-il les affaires et le bonheur des promoteurs immobiliers ? Et tant pis pour les fréjusiens.
- Alors que les logements pour actifs étaient censés être accessibles à la population, il est aujourd'hui difficile de trouver des candidats pour ces logements ! Limitation sur l'endettement, charges non connues, des prix trop élevés : les fréjusiens réfléchissent à deux fois !

La communication ne suffit pas à faire un bilan positif de cette opération. Un détail : le casino de jeu devrait voir le jour en mars 2014. Hasard du calendrier (électoral) ? Personne n'est dupe... Nous sommes les seuls à le dire clairement : nous ne voulons pas de ce projet pharaonique, nous ne voulons pas non plus du casino de jeu qui n'est ni l'avenir ni l'identité que nous voulons pour notre ville !

Elsa Di Méo  
Pour le groupe Fréjus c'est chacun de nous !  
Pour tout contact 06 29 37 38 45 ; [elsa.dimeo@gmail.com](mailto:elsa.dimeo@gmail.com)

Le Groupe Front National n'a pas communiqué de texte.

# cavem

# INFOS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAR-ESTÉREL-MÉDITERRANÉE

LES ADRETS DE L'ESTÉREL | FRÉJUS | PUGET SUR ARGENS | ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS | SAINT-RAPHAËL



## Aggloscènes fait sa rentrée !

### Le jeune public de la CAVEM au premier rang

A la disposition du public depuis 2010, le label Aggloscènes rassemble les scènes du territoire intercommunal, à savoir celle du Palais des Congrès à Saint-Raphaël, et celles du théâtre Le Forum à Fréjus.

Avec la création de la CAVEM, Aggloscènes a élargi son offre à destination des scolaires. Ainsi, au Forum comme au Palais des Congrès sont accueillis non seulement les scolaires de Fréjus et Saint-Raphaël, mais aussi désormais, ceux des Adrets de l'Estérel, de Puget sur Argens et de Roquebrune-sur-Argens.

#### Séances gratuites pour les scolaires

Elèves des écoles maternelles, élémentaires, ou encore des collèges et lycées du territoire intercommunal, bénéficient de représentations supplémentaires entièrement gratuites, les frais de leur participation étant en effet pris en charge par la CAVEM. Au total, sur les 9 000 élèves du territoire concernés par le dispositif, près de 6 000, soit les deux-tiers, vont pouvoir en profiter en 2013/2014.

Spectacles jeune public pour les plus petits, théâtre classique, contemporain, comédies, chorégraphies, ou concerts pour leurs aînés, au total, la jeunesse de l'Est varois va découvrir 22 spectacles prévus à leur attention en 32 représentations.

#### Aggloscènes 2013/2014 : la saison démarre !

C'est sur la scène du théâtre Le Forum que la saison culturelle fera sa rentrée les 12 et 13 octobre prochains. Au menu de ces soirées d'ouverture, le spectacle de danse « Les Nuits », sur une chorégraphie inédite d'Angelin Preljocaj.



La billetterie est ouverte pour tous les spectacles de la saison :

#### Centre culturel

place Gabriel Péri à Saint-Raphaël  
Tél : 04 98 11 89 00  
Du mardi au samedi de 8h30 à 19h

#### Théâtre Le Forum

83, boulevard de la Mer à Fréjus  
Tél : 04 94 95 55 55  
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 18h.

[www.aggloscenes.com](http://www.aggloscenes.com)

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

La CAVEM continue de subventionner l'association « Mas des Escaravatiens » pour l'organisation de son festival annuel de musiques actuelles comme le faisait la Communauté de Communes Pays Mer Estérel. Cette programmation connaît un succès croissant !

# Transports scolaires

## Des abonnements pour tous les jeunes !

Du fait de la création de la CAVEM, la compétence « transports urbains et scolaires », jusqu'alors gérée par le Syndicat Mixte Intercommunal des Transports Argens Estérel (S.M.I.T.A.E.), lui a été transférée en janvier 2013 sur l'ensemble de son territoire.

Dès lors, tous les enfants scolarisés dans l'une des cinq Communes du territoire ont accès au réseau de bus urbains ou scolaires, et peuvent bénéficier de cartes d'abonnement à des tarifs préférentiels.

Trois abonnements dédiés aux jeunes sont déjà en place :

- **Agglo'junior annuel** : voyages illimités sur le réseau AggloBus, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre, au tarif de 50 €, destiné aux élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la CAVEM.

- **Agglo'jeune annuel** : voyages illimités sur le réseau AggloBus, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre, au tarif de 65 €, destiné aux usagers de moins de 20 ans, ou aux étudiants de moins de 26 ans scolarisés dans un établissement d'enseignement de la CAVEM.

- **Agglo'jeune 83** : voyages illimités dans tout le Département et sur le réseau AggloBus, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre, au tarif de 65 €, destiné aux usagers de moins de 20 ans scolarisés dans un établissement d'enseignement primaire ou secondaire situé à l'extérieur du périmètre du transport urbain.



Pour obtenir ces cartes d'abonnement, rendez-vous dans les gares routières de Fréjus ou Saint-Raphaël si vous résidez dans l'une de ces Communes, et dans vos Mairies si vous résidez aux Adrets de l'Estérel, à Puget sur Argens ou à Roquebrune-sur-Argens.

### Les chiffres clés

- 14 lignes desservent le territoire
- 6,608 millions d'euros de budget (chiffres S.M.I.T.A.E. 2012)
- 1 600 élèves scolarisés empruntant les lignes urbaines ou scolaires

### Pour toute information

**Agences commerciales AggloBus**

**Fréjus : 04 94 53 78 46**

**Saint-Raphaël : 04 94 83 87 63 / 04 94 44 52 70**

**Site internet : [www.cavem.fr](http://www.cavem.fr)**



# Vaccination

## La vaccination accessible à tous !

Depuis le début de l'année 2013, les habitants des cinq Communes de la CAVEM peuvent accéder au Service Intercommunal d'Hygiène et Santé (S.I.H.S.) situé dans les locaux de la collectivité, sur Saint-Raphaël.

Un mercredi par mois, le S.I.H.S. réalise gratuitement des sessions de mise à jour des vaccins sur convocation, ainsi que des vaccinations hors calendrier sur rendez-vous.

Il est également possible de demander un certificat de vaccination, nécessaire à l'inscription des enfants en petite section de maternelle, CP, 6<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>, ou pour tout nouvel arrivant sur le territoire de la CAVEM.

Toutes les informations utiles sont sur : [www.cavem.fr](http://www.cavem.fr)

**Contact : S.I.H.S. - 624 chemin Aurélien - 83700 Saint-Raphaël**

**Ouverture au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**

**Tél : 04 94 19 89 55 ou 04 94 19 89 59 - Courriel : [service.vaccination@cavem.fr](mailto:service.vaccination@cavem.fr)**



# Natura 2000 «Estérel »

## Mise en gestion du site par la CAVEM

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. Il comprend 1753 sites sur le plan national.

Sur le territoire communautaire, 6 sites sont classés Natura 2000 de par leur richesse environnementale, leurs espèces rares et leur biodiversité. Parmi eux, on retrouve le site de l'Estérel, qui couvre 15 000 hectares à la fois terrestres et maritimes, des Communes de Bagnols-en-Forêt, Fréjus et Saint-Raphaël. La première phase du projet consistait en la description des milieux et des activités, au travers d'un document d'objectifs (DOCOB), qui a été porté par la Ville de Saint-Raphaël. Suite à l'arrêté préfectoral d'approbation de ce dernier, le 26 avril 2013, la seconde phase, dite d'animation peut enfin commencer.

La CAVEM, dans le cadre de ses nouvelles compétences en matière de Développement Durable et d'Environnement, a proposé sa candidature pour porter le projet dans cette nouvelle étape. Cette candidature a été entérinée lors du dernier comité de pilotage le 15 juillet 2013, et ce pour une durée de vingt mois.

Cette phase d'animation consiste à informer et sensibiliser le public sur les richesses du site, les pratiques à mettre en place afin de les préserver (mise en place d'une charte Natura 2000), et proposer des contrats de gestion entre les propriétaires (ou usagers pour la partie maritime), l'Etat et l'Europe.

Ces engagements volontaires des particuliers leur permettent d'obtenir des contreparties financières.

Par ailleurs, du fait de l'existence de cette zone, des évaluations d'incidences doivent être menées pour tout programme ou projet créé à proximité ou dans le site Natura 2000 Estérel.

### Le Site Natura 2000 Estérel : 3 Communes concernées

Ce Site repose presque en totalité sur le territoire communautaire : il s'étend sur plus de 15 000 hectares. La partie terrestre représente plus de 7 800 hectares et concerne les Communes de Fréjus (2 334 hectares), de Saint-Raphaël (5 529 hectares) et de Bagnols-en-Forêt (4,5 hectares). Les 7 200 hectares de la partie marine se situent intégralement dans le prolongement du littoral de la ville de Saint-Raphaël.

**CONTACT : Service Environnement - 624, chemin Aurélien - 83700 Saint-Raphaël - Courriel : [environnement@cavem.fr](mailto:environnement@cavem.fr) - Tél : 04 94 19 68 51**



## Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux diffus

### Deux bornes de collecte opérationnelles

Plus de 3 000 personnes ont recours à l'auto-traitement sur le territoire de la CAVEM, générant ainsi plus de 4 tonnes de Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux diffus (D.A.S.R.I.) par an : il fallait les collecter avec un système automatisé approprié.

Devant la dangerosité de ces déchets (seringues avec aiguilles, lancettes de test, aiguilles, guides de cathéter, pompes à insuline,...) et l'obligation faite aux communes de les collecter, la CAVEM a passé une convention avec le SMIDDEV pour mettre en place un dispositif de récupération adapté. Ce dispositif garantira ainsi la sécurité des patients, de leur entourage et des agents de collecte et de traitement des déchets ménagers.

#### Près de 40 pharmacies

La participation du pharmacien est fondamentale dans ce dispositif : il promeut cette collecte en incitant ses clients à utiliser la boîte à aiguilles spécifique D.A.S.R.I. qu'il lui remet gratuitement, en y apposant un code à barres, indispensable pour le dépôt dans la borne automatisée. Les codes à barres permettent de justifier également du suivi des déchets jusqu'à l'incinérateur de Toulon.

#### Une procédure très simple

1. Retirer gratuitement auprès de son pharmacien la boîte à aiguilles sur laquelle sera apposé un code à barres.
2. Mettre dans cette boîte uniquement les déchets de soins coupants et tranchants.
3. Une fois la boîte pleine (ou dans les 3 mois au plus tard), l'apporter à la borne de collecte.
4. Insérer la boîte dans la borne en respectant les consignes indiquées dessus.

Un N° vert (appel gratuit) est inscrit sur la borne. En cas de problème :

**N° Vert 0820 20 72 40**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



**Deux premières bornes de collecte automatisées sont implantées sur notre territoire, accessibles 7 jours sur 7, et 24h sur 24 :**

- à Fréjus, au rond-point de l'Hôpital Bonnet (av. Saint-Lambert)
- à Saint-Raphaël, devant la caserne des pompiers (bd Peire Sarade)

# Amélioration de l'habitat

## Les aides du Programme d'Intérêt Général communautaire



Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (P.L.H.), la CAVEM a mis en place un Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) pour l'amélioration du parc de logements privés. Ce programme initié sur Fréjus et Saint-Raphaël sera progressivement étendu aux Communes des Adrets-de-l'Estérel, de Puget sur Argens et de Roquebrune-sur-Argens.

L'objectif est d'accompagner la rénovation de 180 logements dont 75 logements locatifs et 105 logements occupés par leurs propriétaires.

Le programme fait suite à plusieurs constats : la présence de logements dits « indignes » du fait de l'ancienneté d'une partie du parc immobilier du territoire, une inadéquation entre les niveaux de revenus et les loyers pour bon nombre d'actifs, une population de séniors élevée\* générant des besoins importants en matière d'adaptation des logements et une qualité thermique du bâti ancien souvent médiocre.

### Les objectifs :

- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- La lutte contre la précarité énergétique (rénovation thermique des logements),
- Le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et/ou handicapées,
- La production d'une offre de logements locatifs privés à vocation sociale en incitant les propriétaires à pratiquer des loyers maîtrisés,
- La remise sur le marché des logements vacants.

Pour y parvenir, la CAVEM s'est associée à l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Région PACA et au Conseil Général du Var pour proposer aux propriétaires un dispositif d'aides financières incitatif.

**Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt du dossier de demande de subvention !**

Les aides destinées aux propriétaires bailleurs peuvent atteindre 50% du montant H.T. des travaux sous certaines conditions, complétées par des primes pouvant aller jusqu'à 300€ par m<sup>2</sup> et des déductions fiscales selon l'engagement de maîtrise des loyers.

Les aides destinées aux propriétaires qui réalisent des travaux dans le logement qu'ils occupent pourront atteindre sous certaines conditions jusqu'à 80% du montant HT des travaux et des primes pour les travaux de rénovation thermique.

Suite à un appel d'offres, le bureau d'études Citémétrie a été retenu pour accompagner les propriétaires dans leurs démarches (conseils, assistance technique et administrative à la constitution des dossiers de demande de subvention). Ces prestations sont gratuites pour les propriétaires. Une ligne téléphonique d'appel gratuit a été mise en place pour contacter le bureau d'études :

 **0820 320 120**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

\* Sur Fréjus/Saint-Raphaël, la population âgée de plus de 60 ans s'élève à 36% contre 22% en France (Insee RP 2009).

## Des rencontres pour parler santé !

### Les C.C.A.S. du territoire mobilisés

Dès le mois d'octobre 2013, deux cycles de prévention en matière de santé seront mis en place sur tout le territoire de la CAVEM. Les 5 communes accueilleront, chacune leur tour, ces rencontres auxquelles participeront des professionnels spécialisés.

Ces cycles de prévention destinés aux parents de jeunes enfants (0 à 6 ans), ainsi qu'aux séniors ont été initiés par le C.C.A.S. de Saint-Raphaël d'octobre 2012 à mai 2013.

Les parents participant à ces rencontres ont la possibilité de confier leur(s) enfant(s) aux auxiliaires de puériculture dédiées (service gratuit).

Pour les personnes ne disposant pas de moyen de locomotion, un service d'accompagnement pourrait être proposé.

L'accès à ces rencontres d'information est libre et gratuit.

#### • Prochaine rencontre dédiée aux séniors :

**Jeu**di 10 octobre - "Optimiser sa santé" de 10h à 12h, avec un café d'accueil à partir de 9h30, à l'Espace Victor Hugo, boulevard Isnard, à Puget sur Argens.

#### • Prochaine rencontre dédiée aux parents de jeunes enfants :

**Mardi** 15 octobre - "La séparation avec l'enfant : la crèche, l'école" à partir de 18h30 (accueil à partir de 18h) - 1, place Germain Ollier salle "Molière" à Roquebrune-sur-Argens.

**Plus d'informations sur les sites internet de chaque commune.**

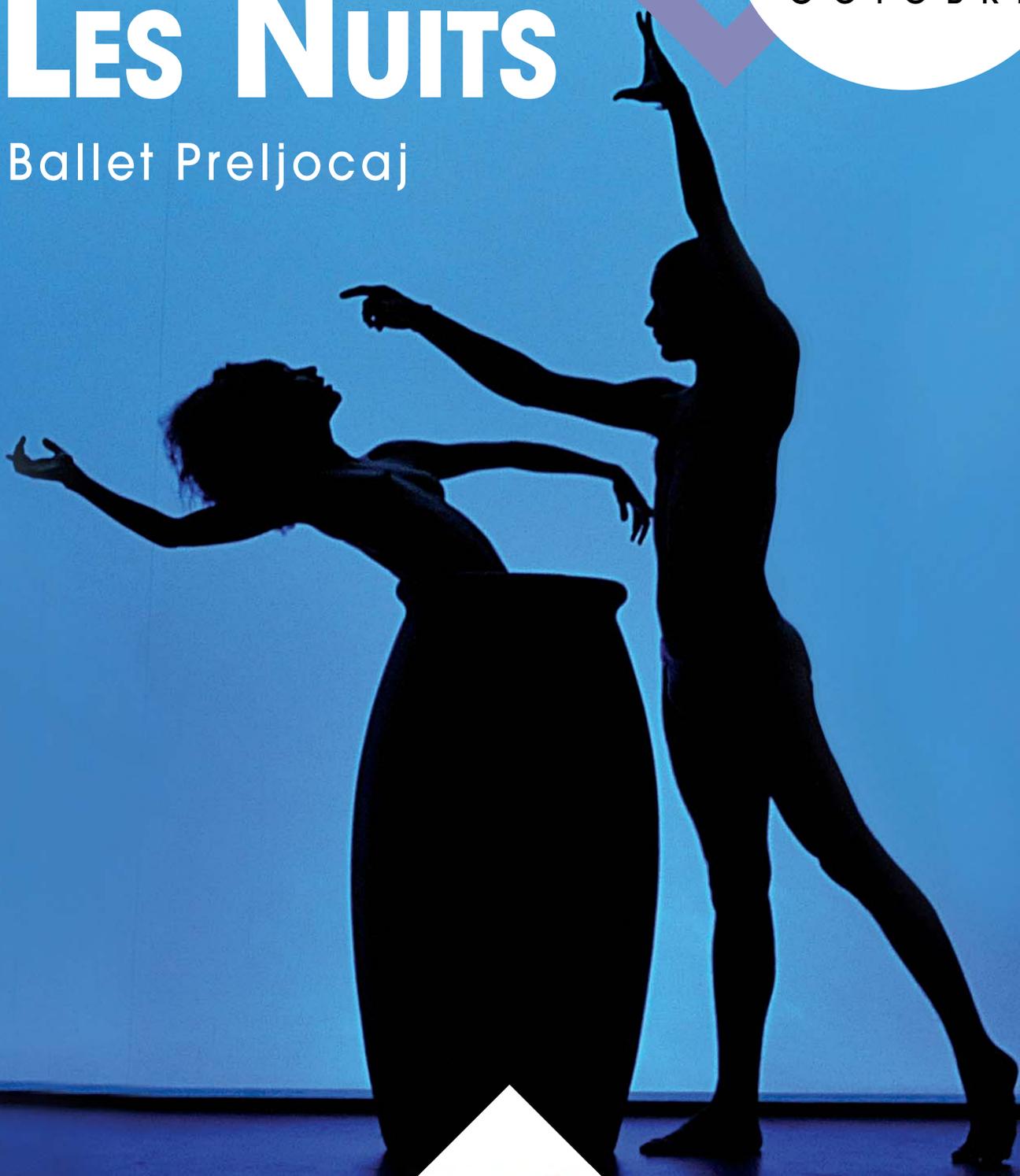


Le <sup>THÉÂTRE</sup> FORUM  
FRÉJUS

12/13  
OCTOBRE

# LES NUITS

Ballet Preljocaj



© Photo J. Carbone - Le Forum - 1-032226, 2-1029470, 3-1029471

XIII  
XIV

INFO / RÉSA

04.94.95.55.55

-

WWW.AGGLOSCENES.COM

ticketnet



FRÉJUS • Base Nature François Léotard

# SALON DU VÉHICULE NEUF ET D'OCCASION

du 20 au 23 sept. 2013



**10H-19H NON-STOP**  
**ENTRÉE : 2 €**  
**-12 ANS GRATUIT**

**NOCTURNE**  
Vendredi 20 sept.  
jusqu'à 22 h

**RENSEIGNEMENTS  
& RÉSERVATIONS  
OFFICE DE TOURISME**

Le Florus II - 249, rue J. Jaurès  
**04 94 51 83 83**

**frejus.fr**

N° Licence d'Entrepreneur de Spectacle : 2-137 159 et 3-137 160



AVEC LA PARTICIPATION  
DE L'ASSOCIATION  
DES COMMERCANTS  
DE PORT-FRÉJUS



Flashez ce QR Code  
et retrouvez nos informations sur  
[www.mobile-frejus.fr](http://www.mobile-frejus.fr)